

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

HORS
SÉRIE

Rapport
d'activité
2021



Une année de transitions

Sommaire

5	Rapport moral
6	Propos introductif
8	Repères fixés
10	Sept panneaux pour s'engager dans les transitions
12	MIEUX NOUS CONNAÎTRE
14	Un partenariat
15	Les territoires
16	Des réseaux
18	Nos instances
20	Un outil d'ingénierie d'intérêt public
22	Fonctionnement et financement
24	LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES
26	Vers un processus de communication maîtrisé et organisé
28	Retour des scènes d'échange en présentiel
30	La documentation
32	UNE OBSERVATION PARTAGÉE
34	Des observatoires partenariaux vecteurs de dialogue territorial
44	UNE COHÉSION RECHERCHÉE
46	Contribuer au dialogue et à la coopération entre les territoires de l'aire métropolitaine
48	Appui aux territoires : l'Agence franchit un cap !
50	Transitions en actions : Métropole de Lyon et Ville de Lyon
52	Patrimoine, espaces publics et urbanisme temporaire
56	DES TRANSITIONS ACCOMPAGNÉES
58	Accélérer la végétalisation, une urgence à agir !
60	Sobriété foncière, changement de focale et dialogue autour des nouveaux modes de faire
62	Énergie et ressources au cœur de l'interdépendance des territoires
66	LA BIBLIOGRAPHIE



Rapport moral



© Romain Lafabregue

Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
Vice-Présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

Si l'année 2021 n'a pas suffi à tourner la page de la crise sanitaire liée à la Covid, elle a permis à l'Agence d'urbanisme de mener des travaux de fond sur les transitions et d'en accompagner la déclinaison au sein des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. Elle a ainsi poursuivi la mise en œuvre des objectifs fixés par ses instances, résumés par les « 3T » : Tiers de confiance, Territoires, Transitions, dont voici quelques exemples marquants.

La contractualisation mise en place par l'État pour soutenir la relance et la transformation des territoires cible la transition écologique. Les collectivités et les intercommunalités ont dû, dans un délai très court, réaliser des diagnostics et formaliser leurs projets. Pour cela, l'Agence d'urbanisme a constitué une base de plus de 40 indicateurs, partagée avec le Département et les Communautés d'agglomération et de communes du Rhône. Elle a prolongé son concours avec des cahiers de territoire, comme avec les Vallons du Lyonnais et le Pays de l'Arbresle, et contribué à la rédaction du Contrat de Miribel-Plateau, une des intercommunalités de l'Ain nouvellement adhérente à l'Agence.

De plus en plus, les transitions sont au cœur des nouveaux projets de territoires, autant dans la Métropole de Lyon, que dans les agglomérations et les espaces périurbains et ruraux, chacun mettant l'accent sur ses spécificités et hiérarchisant ses priorités. Nos interventions prennent des formes diverses, afin de s'adapter à chaque contexte. Ainsi l'Agence s'est engagée auprès des communes de Chasse-sur-Rhône et de Belleville-en-Beaujolais, pour accompagner leurs stratégies et projets.

La modification du PLU-H de la Métropole de Lyon a été un autre chantier important de l'année. La mobilisation de ses compétences et la capacité d'adaptation face à l'ampleur de la procédure, ont permis d'intégrer les nouveaux projets communaux et d'aboutir à un document d'urbanisme réglementaire plus volontariste, notamment pour la préservation et le renforcement de la nature dans les constructions, pour la production du logement social et abordable, pour l'articulation avec les enjeux de mobilité durable.

Par ailleurs, la réalisation de 7 panneaux des transitions a été un chantier transversal, tant interne, qu'externe, recensant les politiques, les projets et les actions de nos territoires. Au-delà de leur présentation dans ce rapport, je vous encourage à les consulter sur le site urbalyon.org et à vous en saisir pour nourrir vos réflexions, définir vos politiques, bâtir vos projets !

Et pour finir, je retiendrai le dialogue territorial renforcé tout au long de l'année. Des questionnements prennent force dans ce cadre, comme l'alimentation, ou de nouvelles organisations sont mises en place pour répondre aux besoins de nos concitoyens, comme le Sytral Mobilités. Par son histoire, son expérience, ses compétences, ses ressources, son partenariat... notre Agence d'urbanisme est la plus à même d'apporter son concours au renforcement de toutes les formes d'échanges entre acteurs au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise. C'est ce à quoi nous nous employons !

PROPOS INTRODUCTIF

Une activité menée à son terme malgré la crise sanitaire

Contrairement à 2020, et malgré une situation sanitaire encore complexe à gérer, l'activité de l'Agence d'urbanisme a été peu impactée en 2021. La structure et son personnel ont fait preuve de souplesse pour s'adapter aux contraintes de la période et répondre aux attentes de ses membres.

La réalisation du programme d'activité au 31 décembre 2021 est constatée avec un taux effectif de 97,2% (plus de 12 700 jours de travail réalisés, y compris 580 jours de report de 2020 sur 2021).

Comme annoncé dès le Conseil d'administration du 11 octobre 2021, le report ou la finalisation de certaines missions de 2021 en 2022 (pour 380 jours, soit 40% de moins qu'entre 2020 et 2021), permettra d'atteindre un taux final de réalisation de 100% pour 13 100 jours de travail, soit une hausse de 10% par rapport à 2020 (5% en faisant abstraction de l'arbitrage Covid de 2020).

Le volet partenarial du programme a représenté 97,5% des activités menées par l'Agence d'urbanisme. Malgré une hausse (320 jours de travail en 2021 contre 180 jours en 2020), principalement du fait de la mission d'appui à l'encadrement des loyers (*in house*), les contrats ont été maintenus à un niveau bas. À l'international, seul un nouvel engagement a été enregistré.

Chaque mission partenariale a fait l'objet d'un dialogue en amont entre l'Agence d'urbanisme et tout ou partie de ses membres afin d'en vérifier l'intérêt partagé. Ainsi, quelques 330 lignes de travail partenariales ont été inscrites au programme de travail. Ce chiffre est stable.

Le programme de travail de 2021 a été mis au vote le 18 décembre 2020, puis modifié à trois reprises par le Conseil d'administration les 25 mars, 18 juin et 11 octobre 2021. Le suivi analytique du programme de travail a été réalisé à fin mai, fin août puis chaque mois afin de s'adapter aux réorientations attendues.

Le suivi analytique du programme d'activité de l'Agence d'urbanisme permet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer au besoin la révision du programme d'activité (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose alors, selon son intérêt à la mission (pilottage, co-pilottage, association directe, information...), d'une information claire et régulière et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

Ce calendrier régulier de suivi et de modification du programme de travail a notamment permis d'adapter l'activité de l'Agence d'urbanisme à deux éléments marquants de l'année 2021 :

- l'adhésion de 10 nouveaux membres entre décembre 2020 et décembre 2021, ce qui a représenté une augmentation d'activité d'environ 350 jours ;
- le calendrier et l'ampleur de la modification n°3 du PLU-H de la Métropole de Lyon, qui ont nécessité des arbitrages réguliers dans l'engagement des compétences de l'Agence d'urbanisme.

L'objectif reste que chaque projet fasse l'objet d'une fiche d'engagement réalisée au plus tôt dans l'année, afin de mieux gérer les charges de travail prévisionnelles du personnel et préciser les capacités d'engagement des missions attendues par les membres.



Dix-sept objectifs pour bâtir un projet de territoire durable

Notre intérêt pour le référentiel des 17 Objectifs du développement durable de l'ONU (17 ODD) est né il y a quelques années. Il est apparu nécessaire de changer notre façon de penser le territoire ; en simplifiant, en passant d'une vision aménagiste et de la planification du développement, à une vision sociétale et à la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs autour d'objectifs communs. (...)

Pour engager un projet fédérateur sur un territoire qui cumule les difficultés, il faut s'appuyer sur les richesses locales qui échappent aux statistiques, sur les initiatives qui ne sont pas portées par la sphère publique, sur le décroissement, la transversalité, les complémentarités des actions et projets de tous les acteurs impliqués localement. Pour cela, nous avons besoin d'une méthode, d'un référentiel.

Nous nous sommes intéressés d'abord au « cadre de référence de la ville durable » (*Reference Framework for Sustainable Cities* ou RFSC) proposé par l'Europe pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable de la charte de Leipzig (adoptée en 2007). Mais le dispositif a semblé trop complexe pour être largement appropriable ; au contraire du référentiel du développement durable de l'ONU, dont la formulation des 17 objectifs est universelle. (...)

Surtout la déclinaison opérationnelle du référentiel est simple et garante d'une réelle transversalité entre les actions et les projets, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi il permet de mettre en relation des acteurs qui habituellement peuvent ne pas se croiser ou ne pas se comprendre. À Saint-Fons, la démarche engagée par la municipalité, avec l'appui d'UrbaLyon et du Cerema, a permis la rencontre des habitants, des associations et des entreprises.

Ces dernières ont facilement adhéré car les 17 ODD se rapprochent de leurs engagements au titre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cette démarche nourrit l'approche des territoires avec des objectifs qui font sens, moins conflictuels, qui révèlent le « commun ». Ce qui rapproche prend ainsi le pas sur ce qui sépare.

En effet, les 17 ODD sont apolitiques, ils constituent de fait une plateforme de dialogue avec un postulat de non-hiérarchisation entre eux. Cela ouvre la possibilité de bâtir un projet de territoire porté par une approche partagée et d'identifier les projets et les actions qui en découlent. Pour une agence d'urbanisme, c'est un changement de paradigme.

Pour UrbaLyon, cela s'inscrit dans une dynamique d'évolution importante. Il s'agit d'associer à nos expertises historiques (thématiques, planificatrices, réglementaires...) de nouvelles compétences (sur la santé, le social, l'alimentaire, l'énergie...) et les savoir-faire nécessaires à l'animation du dialogue entre des acteurs de plus en plus nombreux et au rôle d'ensembliser territorial de projets et d'actions nouveaux et variés.

Ainsi les 17 ODD nous apparaissent comme une clé pour permettre à chaque territoire qui compose l'aire métropolitaine lyonnaise de s'associer à un projet commun en avançant à son rythme mais dans la même direction que les autres territoires. Il est ainsi possible de parler de responsabilité sociale et environnementale du territoire et d'y voir un cadre qui donne sens au projet partenarial porté par UrbaLyon.

Damien Caudron

Directeur général de l'Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine lyonnaise

REPÈRES FIXÉS

Dans un souci de transmission et de continuité entre les mandats, les trois repères fixés par le Conseil d'administration du 25 juin 2020 ont été confirmés par le Conseil d'administration du 16 octobre 2020 et retenus pour bâtir le programme de travail de 2021.

Ils ont été complétés par quatre angles forts s'appuyant sur des travaux présentés lors des réunions des instances associatives.

Des repères confirmés tout au long de l'année

Repère n°1

Être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise »

L'année 2021 a vu l'aboutissement de la réflexion « Grandes échelles », un travail qui interroge les modèles de développement, les équilibres et les priorités d'aménagement. Ces travaux, menés en lien étroit avec les services de la Métropole de Lyon, constituent notamment une mise de fond pour nourrir la mise en révision du Scot de l'agglomération lyonnaise.

L'Agence d'urbanisme a renforcé sa présence auprès du Département du Rhône et de ses intercommunalités, avec un appui à la démarche Pacte Rhône et à la mise en place des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces liens accrus avec les territoires du Rhône, concrétisés par l'adhésion de la Communauté de communes Saône-Beaujolais et de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien, bénéficient à l'accompagnement de la nouvelle Autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais (AOMTL), Sytral Mobilités.

Les relations ont été poursuivies avec les agglomérations du Nord-Isère (Vienne Condrieu et Porte de l'Isère) et elles se sont engagées avec les territoires de l'Ain nouvellement adhérents (les Communautés de communes de Miribel et du Plateau, de la Côtière à Montluel et de la Plaine de l'Ain).

Enfin, l'Agence d'urbanisme participe aux Comités locaux de cohésion territoriale du Rhône et de l'Isère. Elle accompagne 3 communes de l'Action cœur de ville (Tarare, Vienne, Romans-sur-Isère) et 2 communes du programme Petites villes de demain (Belleville-en-Beaujolais et Chasse-sur-Rhône).

Repère n°2

Accompagner la transformation des territoires au travers des « transitions »

La mobilité a été au cœur de différentes missions d'étude, pensée à chaque échelle... des périmètres de l'aire métropolitaine avec le SMT, de Sytral Mobilités, aux communes et quartiers de la Métropole, avec pour ambition une mobilité apaisée.

De nouveaux diagnostics de filières (BTP, textile, alimentation...) viennent éclairer les décideurs pour accompagner la transition vers une offre économique régulée et pourvoyeuse d'emplois ancrée dans les territoires.

Les ressources émergent désormais comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires. À la faveur de la contractualisation proposée par l'État, l'ensemble des territoires a intégré dans leurs politiques publiques les notions de transition écologique.

Sujet clé de ce début de mandat, la sobriété foncière a fait l'objet de nombreuses investigations : connaissance des dynamiques récentes, avec l'exploitation de la base de données 2020 de l'occupation des sols, rencontres et échanges entre les acteurs locaux et nationaux pour « penser autrement le développement ».





Repère n°3

Renforcer le rôle de tiers de confiance et de lieu de la coopération territoriale

L'Agence renforce la dynamique partenariale de ses observatoires conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration du 16 octobre 2020. La première réponse a été portée par l'observatoire des espaces naturels et agricoles, dont le champ de connaissance a été étendu à l'alimentation, la gouvernance élargie, notamment aux intercommunalités engagées dans des Programmes alimentaires territoriaux (PAT), et la co-présidence installée, avec deux élus issus de la Métropole de Lyon et de la Communauté de communes de la Dombes.

L'Agence a poursuivi son appui au Pôle Métropolitain, notamment dans la prise de connaissance par ses membres des enjeux et des interdépendances de l'aire métropolitaine lyonnaise, mais également par le dialogue autour des projets d'aménagement de la Plaine Saint-Exupéry, particulièrement au regard des objectifs Eau-Air-Sol portés par l'État.

Le dialogue entre la Métropole de Lyon et les territoires de l'Ain a été engagé, bénéficiant du nouvel ancrage de l'Agence d'urbanisme auprès des Communautés de communes voisines.

Des angles forts privilégiés

Des méthodes repensées de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs

Les panneaux des transitions offrent à l'ensemble des acteurs locaux une base d'interrogation commune sur les dynamiques en cours et les actions qu'ils peuvent mener, favorisant la réflexion au sein de chaque territoire mais aussi entre les territoires.

Déployer l'approche par les 17 objectifs du développement durable (17ODD)

L'approche par les 17 ODD a été déployée sous différents formats : dans les panneaux des transitions, dans l'animation de projets de territoire (notamment celui de Belleville-en-Beaujolais), dans la formation (en particulier avec un cycle mené avec l'Aderly).

Affirmer les synergies avec les autres acteurs de l'ingénierie publique

UrbaLyon continue d'intervenir avec les autres outils de l'ingénierie publique (CAUE, Serl, Aderly et nouvellement LPA) et bien entendu A2 et Urba4, en recherchant des savoirs spécifiques et des mutualisations possibles auprès de chacun, tant professionnels qu'universitaires.

Mieux nous faire connaître et communiquer nos travaux

Le développement du site internet de l'Agence d'urbanisme a été poursuivi, avec l'espace réservé aux membres, permettant l'accès à de nombreuses ressources (données, études) mais aussi la lettre d'information mensuelle.

Un nouveau support de communication a également été créé, présentant des travaux de l'Agence d'urbanisme et donnant la parole à ses membres et partenaires, la revue semestrielle Points communs.

L'INTERDEPENDANCE TERRITOIRES

10

2018

2050

ADRI TOUS EN

LA TRANSITION

CAUSES DE VIE FAVORABLES LA SANTÉ

DER L'INTERDEPENDANCE ET TERRITOIRES

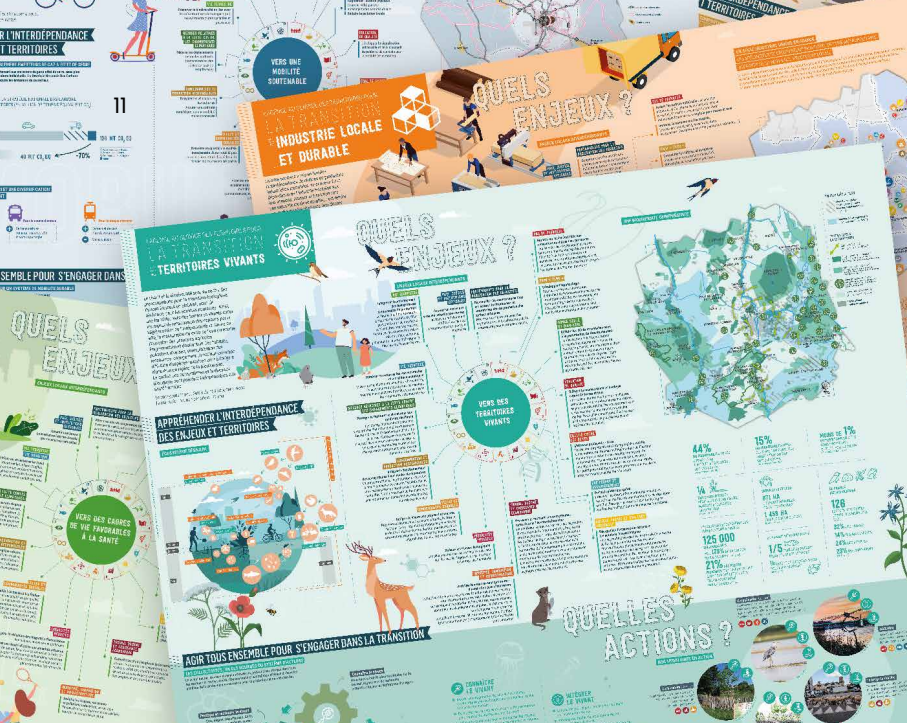
5%

55%

LE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION

Sept panneaux ont été finalisés en 2021. Chacun traite d'une problématique de transition particulière. Il présente les intentions de transformations à moyen et long termes, les concrétise à l'échelle du carré métropolitain et indique les politiques publiques locales concernées. Il invite à repérer les parties prenantes, les interdépendances et les réciprocity envisageables, les actions déjà engagées pouvant avoir un effet levier.

[illegible]



LA TRANSITION VERS...

... UNE ALIMENTATION RÉSILIENTE

Fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, en agissant sur l'ensemble de la chaîne du système alimentaire.

... UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

Diminuer significativement les consommations énergétiques et augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

... UNE MOBILITÉ SOUTENABLE

Assurer un accès équitable et moins consommateur d'énergie aux différentes fonctions localisées dans le territoire, tout en cherchant à maîtriser la demande de déplacements.

... DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

Développer une approche préventive de la santé en tenant compte des déterminants de santé dans les politiques publiques relatives au cadre de vie et à la cohésion sociale.

... UNE INDUSTRIE LOCALE ET DURABLE

Stopper quarante années d'érosion du socle productif et tendre vers une industrie décarbonée et plus sobre, pourvoyeuse d'emplois et correctrice des inégalités sociales.

... UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Lutter contre l'augmentation de la pauvreté partout, limiter le basculement des ménages vulnérables vers une pauvreté multiforme et diminuer d'au moins 50% la très grande pauvreté.

... DES TERRITOIRES VIVANTS

Reconnecter les hommes au vivant, dans sa diversité, et lutter contre l'érosion de la biodiversité pour renforcer la résilience des territoires.

WWW.URBALLYON.ORG/FR/
AGENCETERRITOIRETRANSITION







Mieux nous connaître



UN PARTENARIAT

L'Agence a tissé avec ses membres et ses partenaires des relations de proximité et de confiance, avec comme points de convergence les intérêts de chacun et de tous. Historiques avec la Métropole de Lyon, ces relations se sont intensifiées au cours de ces dernières années avec les villes et les agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans l'objectif de les accompagner dans un développement plus soutenable, pour des territoires plus inclusifs et solidaires, adaptés au changement climatique et aux transitions en cours.

L'Agence d'urbanisme apparaît aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour penser ou repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit de ce fait de privilégier la recherche d'orientations et d'objectifs, ainsi que d'actions et de projets, partagés entre le plus grand nombre d'acteurs de l'aire métropolitaine. C'est l'essence même de son statut partenarial.

L'Agence contribue également à la fluidification des relations entre les acteurs publics et privés, cultivant les liens avec l'ensemble des opérateurs de la fabrique urbaine. L'Agence est impliquée dans de nombreux réseaux professionnels et scientifiques qui lui permettent d'enrichir ses connaissances et ses pratiques. Reconnue pour favoriser les interfaces entre la recherche et la pratique, l'Agence a été sollicitée une nouvelle fois en 2021 dans la démarche de recherche appliquée Popsu, conduite avec la Métropole de Lyon, l'ENTPE et l'IUL sur le thème « La Métropole et les autres ».

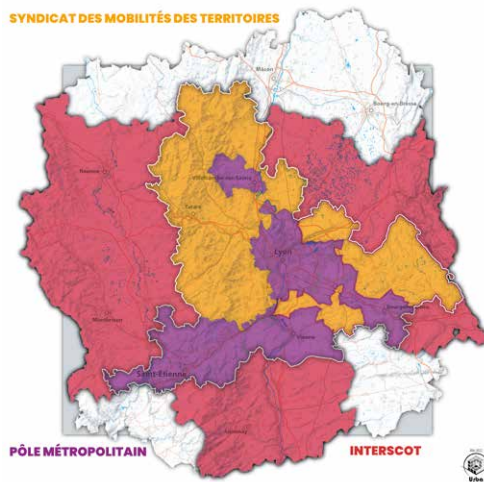
L'année 2021 est également riche d'exemples de collaborations réussies avec différents acteurs de la fabrique de la ville, notamment avec l'Aderly et le CAUE.

Le périmètre d'intervention de l'Agence a évolué progressivement, accompagnant la dynamique territoriale, pour s'inscrire aujourd'hui dans le « carré métropolitain » de 125 km de côté qui regroupe plus de 1300 communes et représente 3,7 millions d'habitants ; cela constitue désormais son territoire d'observation.

L'Agence a montré sa capacité à se déployer sur des territoires d'intervention très différents (département, agglomérations, communautés de communes et communes) en ayant le souci de s'adapter aux spécificités de chacun d'entre eux tout en visant à favoriser une cohérence dans l'action.

L'Agence d'urbanisme a franchi en 2021 le cap des 50 membres et conforte ainsi sa dynamique de développement et sa présence auprès des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise, notamment du Rhône, de l'Ain et de l'Isère.





DES RÉSEAUX

L'Agence s'implique dans différents réseaux, à commencer par les réseaux structurés à différentes échelles par les agences.



La Fnau, réseau national des 50 agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme est membre du réseau national (la Fnau) qui réunit 50 agences d'urbanisme. La Fnau constitue, pour les élus et les techniciens, un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. UrbaLyon intervient régulièrement dans l'animation de scènes professionnelles, dans la rédaction d'articles sur les sujets à l'agenda de son programme de travail mais aussi dans l'appui aux échanges nationaux et internationaux qui engagent la fédération.

Chaque année, la Fnau organise une rencontre nationale sur un thème d'actualité. C'est un rendez-vous phare des acteurs et professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Après une 41^e édition contrainte par la pandémie de Covid-19 à se tenir en distanciel, la rencontre 2021 a pu se dérouler en présentiel à Dunkerque.

A2 – L'ingénierie en réseau à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (Amelyse)

Pour servir la construction métropolitaine et répondre aux besoins d'ingénierie des partenaires de l'inter-Scot, du Pôle Métropolitain et du Syndicat mixte de transport pour l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), UrbaLyon, en partenariat avec Epures, l'Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, conduit différentes études et missions dans le cadre d'un programme de travail mutualisé.

Pour appréhender les principales dynamiques territoriales à l'œuvre et les enjeux qui en découlent, et mettre en évidence les principaux défis qui appellent une démarche et une réflexion coordonnées

à cette grande échelle, une storymap consultable en ligne a été réalisée en 2021.

D'autres missions sont venues compléter cette connaissance de l'Amelyse, notamment :

- un séminaire sur les mutations commerciales, organisé en juin 2021 à Saint-Pierre-de-Chandieu avec les élus et les techniciens des Scot et des EPCI, ainsi que les partenaires et acteurs concernés ;
- une étude exploratoire sur les enjeux de coopérations en matière de production d'énergies renouvelables, en s'inspirant notamment des expérimentations réalisées au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise ou dans d'autres territoires nationaux ;
- la poursuite de la démarche ZAN, associant en particulier l'inter-Scot et EPORA.

UrbA4 – L'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

Le réseau UrbA4 regroupe les 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble) et constitue une ingénierie mutualisée qui répond au besoin d'accompagnement des acteurs et des territoires de la région. Outre l'amélioration et le développement de la connaissance territoriale, cette mise en réseau permet d'objectiver le fait régional et les dynamiques métropolitaines, de favoriser le dialogue et la cohérence des politiques publiques et de développer une vision prospective. L'année 2021 a notamment permis :

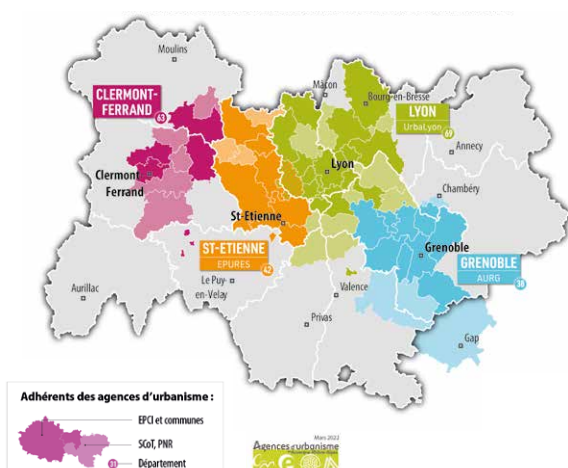
- l'exploitation du nouveau MOS 2020, acquis par les Agences d'urbanisme pour le compte de leurs membres dans le cadre d'un groupement d'achat, avec notamment la réalisation de deux posters pour représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020 sur les territoires des Scot partenaires ;
- la relance du club PLUi qui, piloté par la Dreal et animé par les Agences d'urbanisme, constitue un réseau d'échanges et de retours d'expériences pour les collectivités engagées dans une démarche

de PLUi. Organisé en webinaire en septembre 2021, le club a permis de dresser le bilan des 5 années passées, de capitaliser les expériences et de transmettre les bonnes pratiques aux EPCI ;

- la restitution d'une étude sur le e-commerce réalisée en coopération avec le bureau d'études AID ;

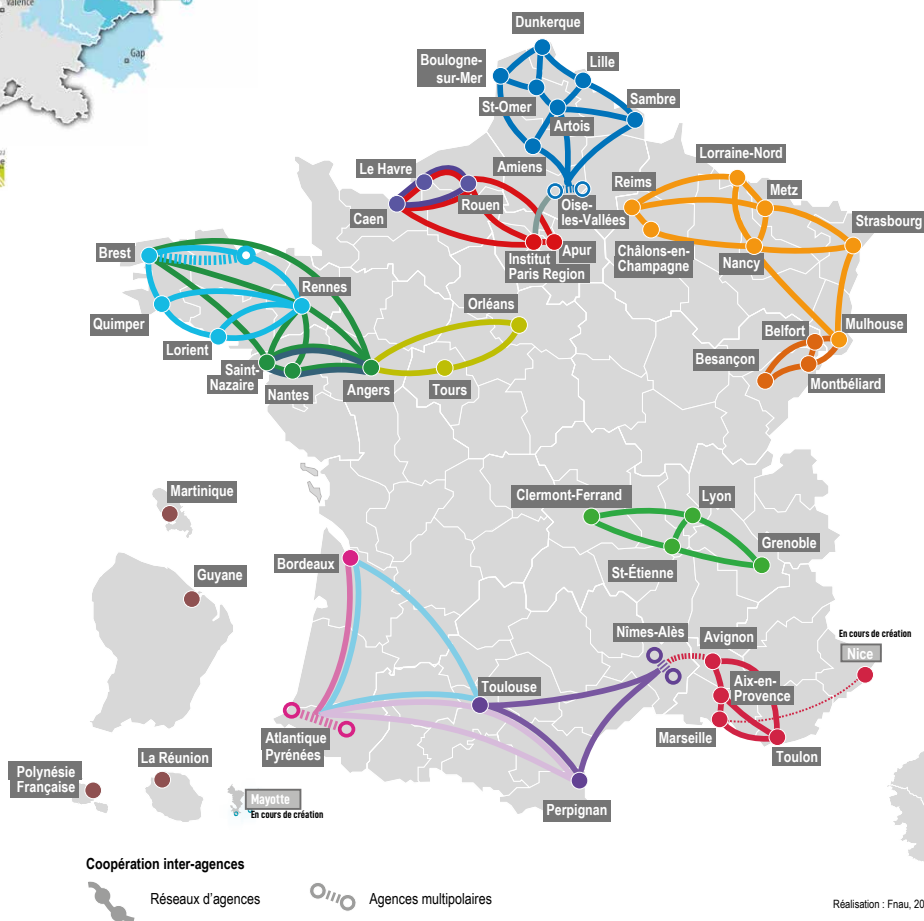
- la poursuite de la démarche sur les friches en lien avec l'Ademe et des expérimentations sur l'urbanisme favorable à la santé en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS).

EPCI et Scot partenaires des agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Jean-Pierre Berger, Béatrice Vessiller, Bruno Cattin et Grégory Bernard, les président-es des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Des agences structurées en réseaux régionaux et interrégionaux



NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions.

La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1^{er} collège dispose de 14 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.
Les 2^e et 3^e collèges désignent chacun 5 administrateurs.

Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de six administrateurs élus :

- **Frédéric PRONCHERY**,
Vice-président du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Christiane CHARNAY**,
Conseillère de la Métropole de Lyon ;
- **Raphaël MICHAUD**,
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Jacques BANDERIER**, directeur départemental des territoires du Rhône).

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**.

Elle est réunie deux fois par an et est composée de 77 personnes (au 31 mars 2022).

LE 1^{ER} COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral Mobilités
- Epora
- Pôle Métropolitain

LE 2^E COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville-en-Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Commune de Villette d'Anton
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

LE 3^E COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

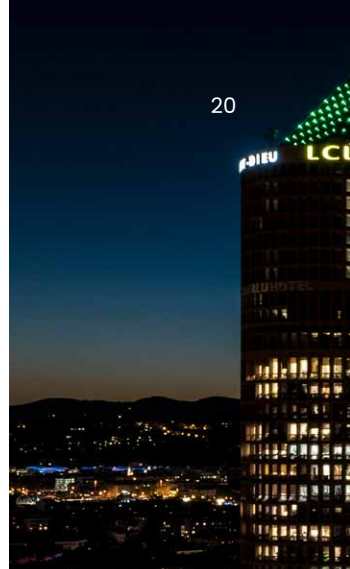
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
- Communauté de communes de l'Est lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Caluire-et-Cuire
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vaulx-en-Velin
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts D'or

LE 4^E COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 12 :

ABC HLM, Aderly, Alec, Banque des Territoires, CAUE Rhône - Métropole de Lyon, Crous, Hespul, Serl, Université de Lyon ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et Région stéphanoise).

UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC



Adhérer (cotisation)

Une Agence d'urbanisme

**Une ingénierie d'intérêt public au service
des territoires et des acteurs de l'aire
métropolitaine lyonnaise**

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les instances associatives

**Un fonctionnement partenarial associant
des collectivités et structures publiques
de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).



Missionner (subvention)

Un programme d'activité partenarial ...

Une contribution à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres. La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre aux besoins

Des missions spécifiques et sur-mesure au plus près des besoins des territoires (observatoires...)

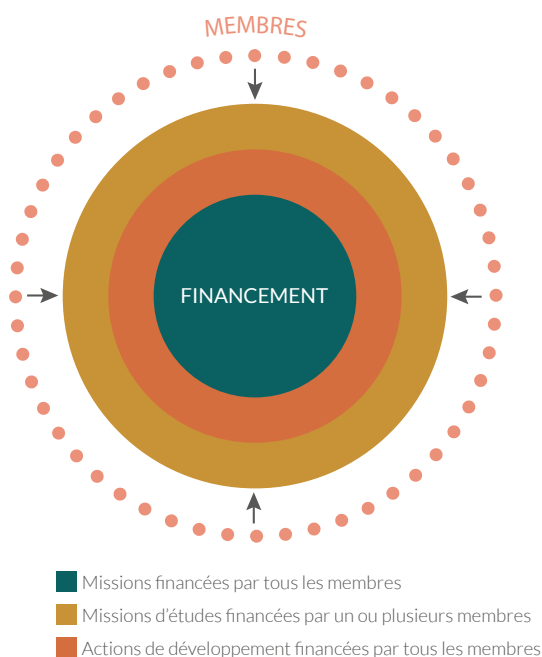
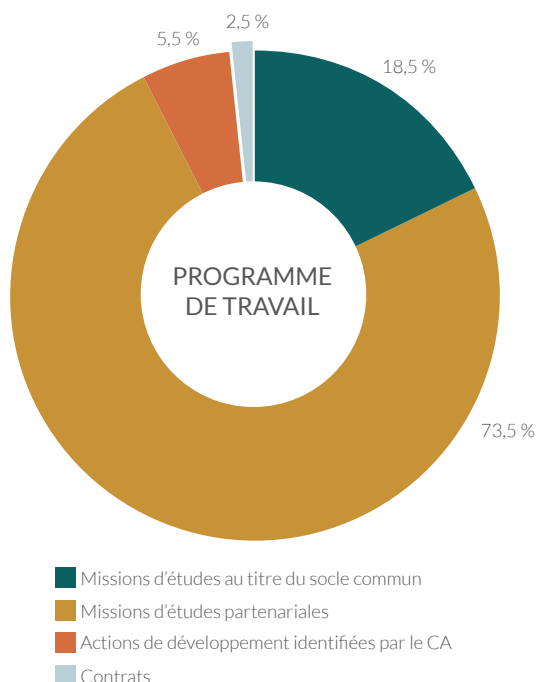
La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activités, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'État. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

Programme partenarial

Fonctionnement et financement



DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS PARTENARIALES

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 73,5 % de l'activité, soit 9 600 jours en 2021.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela, il participe à la préparation du programme d'activité. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 750 € la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 700 000 € en 2021.

DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ».

Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi insertion, habitat, mobilités, cohésion sociale, espaces agricoles, naturels et alimentation), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18,5 % de l'activité totale, soit 2 375 jours en 2021 (valorisation de la journée de travail à 660 €).

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'État et du Sepal - 100 000 € - et de la Métropole de Lyon - 250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2021 s'élève à 760 000 €.

DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 5,5 % de l'activité totale, soit 725 jours en 2021 (valorisation de la journée de travail à 620 €).

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

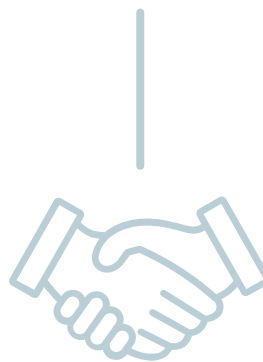
Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

CONTRATS

De façon limitée (2,5 % de l'activité totale soit 300 jours en 2021), l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers.

Il s'agit alors d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats, qui doivent rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.







Le partage de nos ressources



VERS UN PROCESSUS DE COMMUNICATION MAÎTRISÉ ET ORGANISÉ

Mieux faire connaître les missions d'études et les publications de l'Agence est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon. L'année 2021 aura été marquée par l'aboutissement de 2 chantiers structurants : la refonte de la charte graphique et la création d'un nouveau support de communication, la revue Points communs. Avec le nouveau site internet, ces outils ont été l'occasion de mettre en place un processus de communication maîtrisé et organisé (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...).



La Revue Points communs n°2

Un bouquet multimédia au service d'une information régulière aux partenaires

www.urbalyon.org

Le développement du site internet de l'Agence d'urbanisme, ouvert fin 2020, a été poursuivi, avec l'espace réservé aux membres, permettant l'accès à de nombreuses ressources (données, études).

Adossé au site, la Lettre d'information est adressée depuis janvier 2021 à plus de 700 élus et techniciens de nos membres, partenaires et abonnés.

Le site c'est :

- 1 lettre d'information mensuelle pour rester informé-e des publications, des scènes d'échanges et temps forts de l'Agence et de ses partenaires ;
- 1 médiathèque réunissant une base documentaire pour des recherches approfondies, une photo&cartothèque, la chaîne Youtube de l'Agence ;
- 1 espace membres, offre de service réservée à nos partenaires adhérents avec notamment Géoclip, l'outil de cartographie de données et d'indicateurs à différentes échelles territoriales.





Points Communs

Une nouvelle collection

Née de la volonté de mieux faire connaître les missions d'études et les publications de l'Agence, **Points communs** s'installe progressivement comme media de référence auprès de nos partenaires, notamment ceux qui nous ont rejoints récemment.

Il permet de présenter nos travaux dans un format dynamique et communicant, en mettant l'accent sur leur sens collectif et en donnant la parole à nos partenaires et aux acteurs des territoires. Il contribue également à la connaissance des territoires de l'aire métropolitaine pour mieux partager nos visions de son devenir.

Au cœur du magazine, un dossier central permet de décortiquer un sujet thématique ou une problématique. Les 2 premiers numéros ont été respectivement consacrés aux 17 objectifs du développement durable de l'ONU et à l'alimentation.

Le **rapport d'activité** s'inscrit désormais dans la collection de la Revue **Points communs**. Géré comme un hors-série, le 1^{er} numéro dédié au bilan de l'activité 2020 est paru en juillet 2021.

Un **nouvel hors-série** mettra prochainement en lumière l'histoire plurielle d'Urbalyon, depuis la création de l'Atelier d'urbanisme en 1961 et sa transformation en Agence d'urbanisme en 1978.

Une gamme élargie
de supports et de
formats, pour une
identité graphique
renouvelée et
affermie

Grâce à la refonte de la charte graphique, la nouvelle identité a pu se déployer progressivement dans nos travaux et publications. En parallèle, l'Agence renouvelle ses formats de rendus et de communication comme en témoignent le kit pédagogique sur le sujet des transitions, les posters sur l'évolution de l'occupation des sols en Auvergne-Rhône-Alpes, les panneaux pour célébrer les 20 ans de l'Opale, le dépliant offre de services Urbalyon...



© Urbalyon



© Anaïs Gabrion – Urbalyon



Retour des scènes d'échange en présentiel

Moments privilégiés pour prendre du recul, s'enrichir du retour d'expériences d'autres collectivités ou d'acteurs européens, les scènes d'échanges organisées par l'Agence constituent pour nos partenaires une opportunité de mise en relation et de dialogue entre tous. Forte de l'expérience de l'année précédente, l'Agence a pu maintenir ce dialogue partenarial en articulant le distanciel et le présentiel, offrant ainsi la possibilité de mobiliser une diversité d'intervenants pour nourrir des échanges en confiance. Cette « ingénierie du débat » a également continué d'être mise à disposition de nos partenaires, Aderly, SMT AML ou encore la Serl, pour accompagner leurs propres scènes.

Workshop Eurocities Metrex « *from Roads to Streets* »

Au cours de l'année 2021, le lien de l'Agence d'urbanisme avec les réseaux européens s'est particulièrement renforcé. L'accueil à l'automne, à deux reprises, du workshop « *from Roads to Streets* » dans le cadre d'un programme conjoint Metrex et Eurocities en est une illustration et témoigne des bénéfices, pour les partenaires d'UrbaLyon, des échanges au sein de ces réseaux.

L'Agence a ainsi permis de faire avancer les réflexions lyonnaises sur la transformation de ses infrastructures routières en ville. Les 7 et 8 octobre, les responsables des villes d'Oslo, de Bruxelles, de Prague, d'Amsterdam, de Milan et de Birmingham ont pu partager leurs expériences et questionnements sur un cas très concret situé au cœur de la métropole de Lyon. Les échanges se sont appuyés sur les résultats particulièrement riches d'un premier workshop

Caba Roset (Architecte Urbact RiConnect, Barcelone), Frédéric Héran (économiste des transports, Université de Lille), Henk Bouwman (Architecte urbaniste et secrétaire Général de Metrex) et Paul Lecroart, (Architecte urbaniste à l'Institut Paris Région). Le projet « Rive droite » porté conjointement par la Métropole et la Ville de Lyon en partenariat avec le Sytral poursuit sa progression riche des préconisations formulées par les experts européens sollicités par l'Agence : intégrations des temporalités nocturnes, élargissement de la réflexion aux tabliers et assises des ponts, rapport sensible à l'eau des fleuves, place fondamentale faite aux familles, etc.

L'expérience #2 de l'Aderly : Economie & Transition

Après une interruption en 2020 du fait de la crise de la Covid, l'Aderly et UrbaLyon ont rouvert le cycle d'échanges « Expérience » lancé en novembre 2019 afin d'exposer leurs collaborations et complémentarités, et de créer un espace d'exploration et de débat avec les membres partenaires des deux Agences.

Ce sont près de 80 élus, chefs d'entreprise et techniciens, partenaires d'UrbaLyon, de l'Aderly et de la Métropole de Lyon qui se sont réunis dans le cadre de cette Expérience #2 au Port Rambaud le 8 juillet 2021.

Rencontre Metrex
octobre 2021



© Angèle Baleyrier – UrbaLyon



Expérience #2 Aderly

Cette expérience#2 réinitialisait ainsi une dynamique, en prenant appui sur l'empreinte socio-économique des entreprises implantées par l'Aderly et le bilan de ses 10 ans. Selon l'étude commanditée au cabinet de développement durable Utopies, 574 entreprises implantées en région lyonnaise grâce à l'appui de l'Aderly sont encore en activité sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (Amelyse) 10 ans après (sur les 831 qui se sont implantées), soit 9 900 emplois directs créés.

Repères européens « Territoires de nuit : gérer la lumière, penser l'obscurité »

En lien avec la réflexion de la Ville de Lyon sur son Plan Lumière, l'Agence a organisé le 29 juin 2021 un séminaire Repères européens. Les intervenants et experts mobilisés ont ainsi présenté les initiatives menées dans les Villes de Liège, Genève et sur le site du Pic du midi et témoigné de leur expérience sur ce sujet. Les échanges avec les partenaires d'UrbaLyon ont permis d'aborder les différents enjeux qui se posent aujourd'hui aux territoires : prise en compte des usagers et de leurs intérêts parfois contradictoires, protection de l'environnement et préservation de la biodiversité ainsi que les processus à mettre en place. Expérience terrain, participation et concertation, approche transversale, formalisation d'un document stratégique sont ainsi apparues comme les principales clés de réussite de telles démarches.

Après une pause, le Club PLUI de nouveau présent et au contact des élus !

C'est entouré des élus témoins des rencontres thématiques marquantes que le club PLUI a choisi de promouvoir les apports de la scène d'échanges. Faire connaître aux élus nouvellement installés dans les exécutifs, les vécus, réflexions et regards croisés du Club s'est avéré un retour gagnant et utile pour ce webinaire de rentrée « bilan et perspectives ».

Gilles Thizy (Saint-Étienne Métropole), Marc Simondant (Bièvre Isère Communauté) Jérôme Pireyre (Billom Communauté) ont créé un dialogue de qualité et de confiance, partageant les perspectives innovantes de chaque projet de territoire.

Le format court de deux heures introduit par une courte présentation de la philosophie du Club PLUI, le cadre et l'état des lieux des PLUI par l'État a manifestement su renouer les liens territoriaux et permis de réaffirmer des intérêts partagés sur les transitions.



Un ciné-débat animé par UrbaLyon à Villefranche-sur-Saône

À l'occasion de la semaine du développement durable, le groupe Serl a associé son partenaire UrbaLyon pour animer un ciné-débat avec les habitants de l'Eco-quartier Monplaisir autour du film événement *Douce France* de Geoffrey Couanon.

En présence de Benoît Froment, adjoint aux projets urbains de la Ville de Villefranche-sur-Saône, les habitants ont pu réagir suite à la projection du film mettant en scène 3 jeunes lycéens en quête d'un territoire durable dans le département de la Seine Saint-Denis (ayant donné lieu à l'abandon du projet Europa City).

L'élu, l'urbaniste en chef et l'aménageur ont, dans les échanges qui ont suivi, facilité les clés de compréhension de la fabrique de la ville durable.

LA DOCUMENTATION

Le portail documentaire, mémoire de l'activité de l'Agence et des territoires

Le centre de ressources reste le support incontournable pour accompagner les missions d'études et répondre aux demandes de nos partenaires.

Intégré au site internet de l'Agence, le portail documentaire s'inscrit dans la chaîne de diffusion et de mise en partage des études et des ressources d'UrbaLyon. Grâce à la capitalisation régulière, il est la base sur laquelle s'appuie le site pour valoriser en continu nos études et travaux. En complémentarité avec lui, il permet d'approfondir la recherche et d'accéder à des études plus anciennes. Il porte la mémoire des territoires à l'échelle métropolitaine et au-delà.

Les 3 452 nouvelles références enregistrées en 2021 (soit + 5,7 % par rapport à 2020), attestent d'une dynamique retrouvée, notamment pour le fond des études (augmentation multipliée par trois).

Les demandes de recherche de documents, qu'ils s'agissent d'études, d'articles ou de livres, enregistrent une belle progression par rapport à 2020, notamment de la part des partenaires de l'Agence, des professionnels et du réseau Fnau.

Le portail documentaire est consultable à l'adresse URL

➤ <http://documentation.urbalyon.org/>

Une activité de recherche et de veille en continu pour une diffusion ciblée de l'information

Les activités courantes de veille et de recherche presse et documentaires participent pleinement des missions d'études. Elles viennent les enrichir, en amont ou dans le courant de la mission, grâce aux veilles documentaires thématiques en continu ou plus ciblées, ou à la production de benchmark approfondi.

Au-delà des champs traditionnels de l'urbanisme, les stratégies de veille explorent les su-

jets d'actualité et émergents : sobriété foncière, reconversion de friches industrielles, urbanisme transitoire, résilience territoriale, sans-abrisme, stratégie Lumière, logement-vieillessement, inclusion numérique.

Bon nombre d'entre elles ont été structurées au fil du temps dans le but de faciliter une diffusion et une valorisation élargies dans des formats variés (Scoop-it / newsletters).

Sept veilles thématiques structurées dans l'outil Scoop-it sont ainsi accessibles à tous en cliquant sur l'icône correspondant dans l'entête du site internet.

LES SUJETS TRAITÉS

- Habitat, habitants et modes de vie (newsletter mensuelle diffusée en interne et à une trentaine de membres des partenaires de l'observatoire partenarial de l'habitat)
- Université et vie étudiante (diffusion interne et aux partenaires concernés)
- Santé environnementale et bienfaits du végétal (accessible sur Scoop-it)
- Aménagement urbain et planification urbaine en Afrique (accessible sur Scoop-it)
- Mobilités dans les pays du Sud (accessible sur Scoop-it)
- Bonnes pratiques dans les villes européennes (accessible sur Scoop-it)
- Risques et résilience des métropoles : alimentation d'une veille en écho aux rencontres du réseau d'acteurs et de partenaires mis en place



Le **Point actu'A2**, produit de veille d'actualités thématiques et territoriales construit en partenariat avec Epures, l'Agence de la région stéphanoise, s'adresse plus particulièrement aux partenaires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. (21 numéros en 2021, 223 abonnés).

La connaissance des territoires et des projets par l'image et la carte

Depuis 2005, les fonds photographique et cartographique de l'Agence sont accessibles au plus grand nombre : partenaires de l'Agence, professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, mais aussi éditeurs, journalistes, étudiants. Cette mise à disposition permet de faire connaître et rayonner, par l'image et la carte, les territoires sur lesquels l'Agence s'implique.

Plus de 400 nouveaux documents sont venus enrichir la photo-cartothèque.

Concernant la photothèque, les thèmes enrichis cette année sont : lumière, transport fluvial de marchandises, agriculture, climat, habitat, crise sanitaire, international.

DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LES MISSIONS D'ÉTUDES

Bibliographie et dossier documentaire sur-mesure

- Bibliographie : prolongement des métros lyonnais (1979/2019)
- Dossier sur les toilettes du Parc de la Tête d'Or

Benchmarks

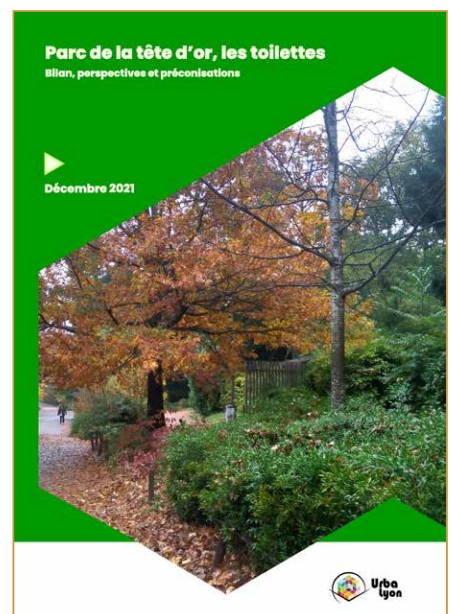
- Reconversions de friches industrielles
- Imaginaires ferroviaires, élargir le champ des possibles : catalogue de références d'insertions ferroviaires en milieu urbain dense
- Mission Abidjan : fiches synthétiques présentant la gouvernance des Métropoles d'Addis Abeba et de Lyon

Repères européens

- Territoires de nuit : gérer la lumière, penser l'obscurité : synthèse des échanges
- Présentation des intervenants (Videoparks)
- Ressources en ligne (Klaxoon)

Comptes clés Opale

- Recherche sectorielle pour le suivi de plus de 150 entreprises







Une observation partagée



Des observatoires partenariaux vecteurs de dialogue territorial :

l'exemple de l'Observatoire des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)

Les observatoires voient leur rôle renforcé au sein de l'Agence. Développer les dynamiques partenariales, notamment avec les intercommunalités, et structurer une connaissance partagée à une plus grande échelle, tels sont les 2 principaux objectifs poursuivis.

La première réponse a été portée par l'observatoire des espaces naturels et agricoles, dont la gouvernance a été fortement élargie.

Audrey Chevalier et Jérémy Camus ont été désignés pour co-présider cet observatoire partenarial qui, dans le même temps, s'est ouvert au sujet de l'alimentation et devient l'Opeana.

REGARDS CROISÉS DE CES 2 ÉLUS



Audrey Chevalier

1^{re} adjointe au maire de Sandrans
Vice-présidente de la Communauté de communes de la Dombes en charge du développement économique, des commerces, de la réduction des déchets et du PAIT

« Lorsque qu'on est une élue de la Dombes où l'agriculture et la nature occupent une place importante, rejoindre l'Opeana était une évidence ! Ensuite, nous avons récemment lancé un Projet alimentaire interterritorial, le PAIT Dombes Val-de-Saône et l'observatoire peut, grâce aux données et analyses et en regardant au-delà de nos frontières administratives, nous aider pour piloter ce PAIT. L'Opeana nous offre aussi l'opportunité de travailler davantage avec la Métropole. »



Jérémy Camus

Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la résilience du territoire

« Cette coprésidence est essentielle ! A l'échelle de la Métropole de Lyon, on a 10 000 ha de foncier agricole pour 1,4 million de ventes. La coopération entre monde rural et espaces urbains, entre la Métropole et les territoires voisins, s'impose pour relever le défi d'une résilience alimentaire. Cette évolution de l'observatoire incarne le changement de paradigme à opérer pour favoriser la coopération entre les territoires du carré métropolitain. Certes des relations existent, elles ne se sont pas encore concrétisées dans des projets communs. »

Au-delà des missions d'études, Audrey Chevalier et Jérémy Camus ont une envie commune de se saisir de cet espace de dialogue pour mettre en partage les réussites et les expérimentations.

Dans le cadre de l'animation de l'observatoire, ils souhaitent ainsi favoriser les échanges d'expériences pour essaimer les bonnes pratiques. « On a besoin d'apprendre des autres même si chaque territoire est différent. Nous allons aussi proposer un outil d'autodiagnostic pour se situer sur la résilience alimentaire ».



5 observatoires partenariaux



OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION (OPEANA)

Date de création : 2007

Périmètre d'observation : l'Opeana produit de la connaissance et des études à différentes échelles : département du Rhône, Scot, EPCI du département du Rhône, carré métropolitain.

Gouvernance : l'animation et le pilotage s'organisent autour d'un comité de pilotage co-présidé par Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire, et Audrey Chevallier, 1^{re} adjointe au maire de Sandrans, Vice-présidente de la Communauté de communes de la Dombes en charge du développement économique, des commerces, de la réduction des déchets et du Projet alimentaire inter territorial (PAIT), et d'un comité technique qui réunit les techniciens des structures partenaires.

Partenariat :

Il réunit aujourd'hui une dizaine de partenaires : services de l'État (DDT 69), syndicats mixtes de Scot et de gestion d'espaces naturels, Métropole de Lyon, Pôle Métropolitain, Safer... et ponctuellement d'autres partenaires techniques comme la Chambre d'agriculture du Rhône.

Mission & champs d'observation : créé en 2007 afin d'évaluer l'efficacité des outils de protection des espaces agricoles et naturels comme les Penap, les missions de l'observatoire ont évolué pour apporter aux acteurs du territoire de l'aire métropolitaine des éléments de connaissance et d'analyse des évolutions de ces espaces dans des approches plus systémiques.

Après avoir publié des études sur l'occupation des sols à partir de Spot Thema puis sur les portraits agricoles des territoires à partir du Recensement général agricole (RGA), l'observatoire a ensuite élargi les thématiques et les échelles d'études. Ainsi la publication sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise a permis de mettre en évidence le lien entre la protection des espaces agricoles et le développement de filières alimentaires locales avec le calcul de la capacité nourricière. L'Opeana continue aujourd'hui d'approfondir la connaissance en menant des études des filières agroalimentaires et d'accompagner les territoires pour une meilleure résilience alimentaire.

D'autres sujets comme les agricultures urbaines, les friches mais aussi les espaces naturels et les ressources complètent ce panel.

Ces mises de fond permettent de dialoguer avec les partenaires et de tirer les enseignements pour dessiner les perspectives d'études futures autour des enjeux des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation.



Faits marquants 2021

l'observatoire s'est emparé de la résilience alimentaire en préparant un événement pour présenter cette thématique, avec pour référence les travaux des Greniers d'Abondance et de leur outil CRATER (Calculateur de résilience alimentaire des territoires). Cette rencontre a eu lieu en 2022. En lien avec l'équipe de l'Opale, l'Opeana a coproduit une étude sur la filière céréales afin de caractériser son fonctionnement et d'identifier les conditions de sa relocalisation. Enfin, intéressés par la question de l'agroécologie, les partenaires ont confié à l'observatoire la rédaction d'un livret pédagogique présentant cette notion, ses pratiques et des exemples de mise en application dans les territoires de l'aire métropolitaine.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'HABITAT

Il intègre l'Observatoire local des loyers (OLL) et l'Observatoire territorial de la vie étudiante (OTLE)

Date de création : 2010

Périmètre d'observation : structuré initialement sur le périmètre de l'agglomération lyonnaise (au sens du Sepal), il se déploie progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Gouvernance : la gouvernance a évolué en 2022. Le comité de pilotage sera désormais co-présidé par Renaud Paire, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat et Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG). En parallèle, au-delà des membres fondateurs (Métropole de Lyon, État, Sepal), le comité technique animé par l'Agence d'urbanisme va progressivement s'ouvrir à l'ensemble des partenaires d'UrbaLyon. Le comité de pilotage de l'OLL réunit les principaux partenaires de l'observatoire de l'habitat auquel s'ajoutent les associations de locataires.

Partenariat :

Métropole de Lyon, Sepal, État, ABC HLM, Adil du Rhône, Afoc BPCE, Caf Rhône, Cecim, Chambre des notaires du Rhône, CLCV, CNL 69, CSF Fondation Abbé Pierre RA, Fnaim, FPI, Insee, Mrie, Région Aura, Soliha, Union sociale de l'habitat, Unis Lyon Rhône, UNPI, Université de Lyon, Ville de Lyon

Mission & champs d'observation : ce dispositif a pour mission de centraliser, structurer et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. L'observatoire permet de suivre les dynamiques territoriales de l'habitat et du logement. Il accompagne les acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi des outils de planification et participe à la mise en œuvre des politiques de l'habitat. Cela se traduit par la mise à disposition de plus de 300 indicateurs (quartiers, communes ou regroupement de communes) et de différents outils de consultation cartographiques.

L'observatoire organise une fois par an des ateliers-débats regroupant les acteurs professionnels du logement et de l'habitat afin de partager les enjeux qui impactent notre territoire. Il porte également des rencontres régulières en comité plus restreint (Club habitat) au sein desquelles professionnels et acteurs politiques partagent leur analyse de la conjoncture immobilière.

Chaque année, il produit des études et analyses sur des thématiques variées et renouvelées : marché immobilier et foncier, profils d'occupation des logements et des ménages, nouveaux modes de vie et d'habiter, habitat et mobilités, logement et vieillissement...

Le dispositif spécifique de l'observatoire local des loyers

L'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) a pour objectif de connaître et suivre les loyers du parc locatif privé. Il fait partie du réseau national d'observatoires des loyers animé par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil), sous l'égide du ministère chargé du logement.

« Cette implication dans l'observatoire de l'habitat de l'Agence fait d'autant plus sens à l'heure où l'on engage notre 3^e PLH ».

« Surtout, c'est une opportunité de pouvoir partager l'expérience de territoires qui rencontrent les mêmes difficultés que nous. On a aussi besoin de dialoguer avec la Métropole car la pression qu'elle-même connaît, se reporte sur nos territoires ».

Françoise Gauquelin

**Faits marquants 2021**

pour sa publication annuelle, l'observatoire de l'habitat s'est intéressé aux attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine. 2021 marque aussi la 1^{re} publication de l'observatoire territorial du logement étudiant avec la production des chiffres clés sur l'offre de logements. Enfin, Déchiffrage apporte, dans un format court et communicant, un éclairage sur différentes thématiques en s'appuyant sur les indicateurs de Géoclip, base de données territorialisée.



© Thierry Fournier

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INSERTION (OPALE)

Date de création : 2000

Périmètre d'observation : si l'Opale est structuré autour d'un périmètre principal, celui de la Métropole de Lyon, il se déploie progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine en fonction des thématiques d'études.

Gouvernance : elle s'organise autour d'un comité de pilotage présidé par Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge du développement économique et d'un comité technique qui réunit les techniciens des structures partenaires.

Partenariat : l'Opale travaille avec une quarantaine de partenaires : Métropole de Lyon, CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Medef Lyon-Rhône, CPME du Rhône, Université de Lyon, Ville de Lyon, Aderly - Invest in Lyon, Département du Rhône, Pôle Métropolitain, Pôle emploi, Insee, Banque de France, Urssaf, Office du tourisme de la Métropole de Lyon, Cecim, Caisse des dépôts, Vienne Condrieu Agglomération, Sgar Auvergne-Rhône-Alpes, Direccte du Rhône.

Mission & champs d'observation : l'Opale réalise aujourd'hui des études économiques de nature très diverse : notes de conjoncture, veille sur les entreprises, études sectorielles et territoriales, accompagnement des stratégies d'offre d'accueil des entreprises... D'années en années, il enrichit son champ d'études et intègre plus systématiquement les enjeux liés aux transitions et à la sobriété foncière.

Il intègre l'observatoire emploi, insertion qui, au-delà de l'analyse du fonctionnement du marché local du travail, accompagne la Métropole dans la conduite de sa politique d'insertion en articulant les réflexions entre développement économique, emploi, formation et insertion. L'inclusion dans le marché de l'emploi de celles et ceux qui en demeurent le plus éloignés reste un enjeu majeur pour les territoires.

Lieu d'échanges et de débat, l'Opale assure, par son information régulière, un rôle de vigie pour suivre la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et leurs conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants.



Faits marquants 2021

l'Opale a mené plusieurs analyses et études qui concourent au décryptage des filières économiques locales, leviers de la transition : textile et habillement, filière céréales.

En parallèle, il a été largement mobilisé par les territoires pour les accompagner dans leur stratégie d'offre d'accueil économique en visant une plus grande sobriété foncière.

OBSERVATOIRE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Date de création : 1996

Périmètre d'observation : métropole de Lyon, département du Rhône, agglomérations

Gouvernance : le comité de pilotage du Contrat de ville métropolitain co-présidé par le Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la politique de la ville et le Préfet du Rhône à l'égalité des chances, un comité technique associe les services de la politique de la ville de la Métropole et les Directions départementales des territoires et de la cohésion sociale du Rhône.

Partenariat : Métropole de Lyon, État, Communes, Agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération, centres sociaux, Maisons de la Métropole, bailleurs sociaux, Rectorat de Lyon, Caf du Rhône, associations, universitaires, Labo Cités

Mission & champs d'observation : cet observatoire est centré sur l'appui au pilotage du Contrat de ville métropolitain (2015-2020), des opérations en renouvellement urbain (NPNRU 2015-2025) et de l'action en politique de la ville des territoires. Il permet de suivre l'évolution des quartiers de la politique de la ville à partir d'indicateurs sociaux et d'un indice de sensibilité, et d'objectiver la situation des quartiers prioritaires : caractéristiques socio-économiques des habitants, réussite scolaire et mixité sociale dans les collèges, pratiques culturelles, évolution de l'attractivité des quartiers, chômage, emploi et développement économique, tableau de bord de suivi des objectifs urbains des opérations de renouvellement urbain (2018-2025). L'accompagnement des territoires (focus quartier, ateliers méthodologiques) favorisent l'appropriation des analyses et des outils par les équipes projet.



Faits marquants 2021

En 2021, l'observatoire a été fortement mobilisé sur des travaux préparatoires à l'évaluation des contrats de ville 2023 : actualisation des données d'évolution sur les Quartiers politique de la ville (QPV) et Quartiers de veille active (QVA) depuis 2015, achèvement des études mobilités résidentielles des habitants réalisées avec l'Insee, la Métropole de Lyon et la Capi, poursuite des focus quartiers et le lancement de la démarche d'évaluation des cités éducatives dans la métropole de Lyon.





© Sytral

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES MOBILITÉS

Date de création : 2007

Périmètre d'observation : les périmètres de l'agglomération lyonnaise (au sens du PTU) et de l'aire métropolitaine lyonnaise (Enquêtes ménages déplacements) sont utilisés.

Gouvernance : c'est avant tout un dispositif partenarial d'échanges techniques. Sa gouvernance évoluera dès 2022 pour asseoir un pilotage stratégique autour de deux élu-e-s référent-e-s qui piloteront le programme de travail annuel : Karine Lucas, au titre du SMT AML, et Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon

Partenariat : il réunit les principaux acteurs de la mobilité : Métropole de Lyon, Sytral Mobilités, la DDT du Rhône, SMT AML, le Sepal, et sur certains sujets : Villes de Lyon et de Villeurbanne, Agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Mission & champs d'observation : il rassemble, fiabilise et diffuse la connaissance sur les pratiques de mobilité des habitants et l'évolution des offres de transport. Il publie des synthèses sur des thèmes ciblés : modes actifs, modes de déplacements dominants et émergents, rapport à la voiture, interdépendances des territoires, intermodalité, déplacements contraints ou de loisirs, mobilité et modes de vie, nouvelles pratiques, nouveaux services privés...

En guise de socle, il mobilise les données du recensement de la population et exploite les enquêtes déplacements menées tous les dix ans auprès des ménages. En complément, les Autorités organisatrices de mobilité (AOM) apportent leurs données d'offres et certaines enquêtes de fréquentation des réseaux.

Les productions de l'observatoire ciblent un public large, composé principalement d'élus et techniciens des collectivités, spécialistes ou non de la mobilité.



Faits marquants 2021

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire de la Covid, l'observatoire a été mobilisé par les partenaires pour analyser l'ampleur et les conséquences d'un de ses effets majeurs : l'avènement de la pratique du télétravail. Il s'est par ailleurs intéressé à l'influence de la dimension de genre sur nos pratiques de mobilité, pour une approche plus inclusive et juste des femmes et des hommes dans l'espace public au quotidien. Enfin, il s'est vu confié la conception d'un indicateur multimodal pour suivre l'usage des modes dans l'agglomération lyonnaise (voiture, transports collectifs urbains, vélo).

2 observatoires de la Métropole de Lyon



© Laurence Danière - Métropole de Lyon



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

Date de création : 2017

Périmètre d'observation : cet observatoire produit des travaux sur le périmètre de la Métropole de Lyon

Gouvernance : elle est assurée par la Délégation au Développement solidaire, habitat, santé et éducation (DSHE) de la Métropole de Lyon et associe outre les directions opérationnelles, des représentants des territoires.

Mission & champs d'observation : en cohérence avec le périmètre d'action de la DSHE, l'observatoire des solidarités couvre l'ensemble des politiques publiques dans le domaine des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie.

Faits marquants 2021

L'actualisation de l'atlas des politiques sociales et médico-sociales et la réalisation d'un nouvel atlas ciblé sur la jeunesse constituent les 2 publications emblématiques. Grâce à des données et indicateurs cartographiés sur un grand nombre de thématiques, ces documents apportent un éclairage précieux sur des réalités sociales contrastées du territoire métropolitain pour les acteurs en charge du pilotage de cette action publique. D'autres productions sont venues compléter ce dispositif d'observation : les portraits de territoires à l'échelle des 10 Conférences territoriales des maires (CTM) ou la publication sur le profil et la localisation des assistants familiaux. 2021 a été aussi une année de transition vers une nouvelle organisation de l'observatoire qui sera précisée en 2022.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES TRANSITIONS ET DE LA RÉSILIENCE

De l'Observatoire métropolitain
du développement durable (OMDD)
à l'Observatoire métropolitain des transitions
et de la résilience (OMTÉR)

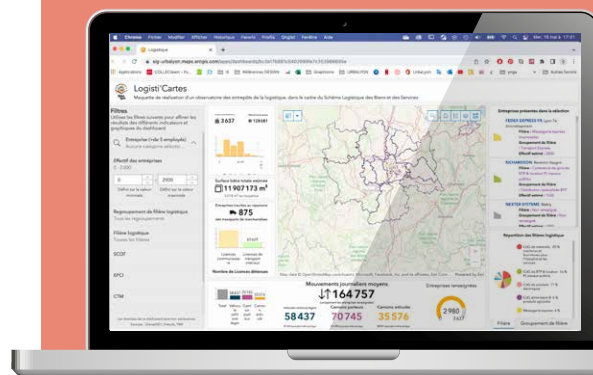
En 2021, la Métropole de Lyon a engagé avec l'Agence d'urbanisme une refonte de son observatoire du développement durable du territoire. Cet observatoire s'inscrit dans le renouvellement de la stratégie développement durable de la Métropole de Lyon autour des notions de soutenabilité, de transition, de résilience du territoire et de santé environnementale. L'Observatoire métropolitain de la transition et la résilience a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire. Il mobilise l'ensemble des observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme sous un prisme « résilience du territoire », les directions de la Métropole ou encore des observatoires partenaires (ex : OREGES / Air Atmo...). Il vise à identifier les axes d'amélioration face aux futures perturbations et à accompagner, dans une échelle plus large, les territoires dans les bonnes pratiques.

La refonte de l'observatoire poursuit 4 objectifs :

- passer d'un observatoire du développement durable à un observatoire des Transitions et de la résilience
- alimenter le rapport annuel de Développement Durable (DD)
- observer à la bonne échelle géographique et avec les bons indicateurs la résilience des territoires
- améliorer la communication avec une sélection d'indicateurs clés

Les axes d'analyse :

- une échelle d'observation élargie à l'aire d'attraction (définition Insee)
- partager cette observation avec les territoires voisins
- huit transitions à suivre



**Web
mapping,
La solution web
offre la possibilité
d'exploiter les
données et les
cartes au travers
de différents types
d'applications**

UrbaLyon a ainsi élaboré Logisti'Cartes, un outil de type « DataViz ». Logisti'Cartes se présente comme un tableau de bord, accessible via le web, permettant de générer et consulter des cartes interactives et des statistiques sur le système logistique de l'aire métropolitaine Lyon Saint-étienne. Cet outil d'aide à la décision a comme principaux objectifs de décrire les chaînes logistiques, d'alimenter les échanges avec les professionnels et à terme d'élargir le recueil d'informations relatives aux flux de marchandises, aux aires de livraison, aux projets de travaux ou d'aménagements urbains, etc.

Autres applications réalisées

- Atlas du logement social
- Atlas du Sport

Observatoire Métropolitain des Solidarités

Localisation et profil des assistants familiaux dans le dispositif de l'aide sociale à l'enfance

Cartographie et chiffres clés

Les statistiques présentées dans ce document ont été établies à partir des données issues des services de l'aide sociale à l'enfance de la Métropole de Lyon en 2019. Les données relatives aux assistantes familiales sont issues de la base de données de l'Observatoire Métropolitain des Solidarités. Les données relatives aux enfants sont issues de la base de données de l'Observatoire Métropolitain des Solidarités.

Indicateur	Nombre d'assistants familiaux
Assistants familiaux agréés	100
Assistants familiaux en poste	100
Assistants familiaux en attente	100

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Rechercher un emploi, un stage, une formation en utilisant internet

Note de synthèse

OCTOBRE 2021

Analyse des groupes focus professionnels organisés à Lyon le 22 septembre 2021 dans le cadre du Forum de l'Inclusion et de la Médiation numérique

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Contribution à la révision du PMI*E2

Contexte socio-économique

SYNTHÈSE

La métropole de Lyon est un territoire qui crée de la richesse et de l'emploi et qui connaît un fort rebond économique après une année 2020 marquée par la crise sanitaire. Mais il existe un territoire où les inégalités restent fortes, entre les communes et entre les quartiers.

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2020

SEPTEMBRE 2021

ville de Vénissieux

Agence Urbaine pour l'aire d'attribution lyonnaise

OBSERVATOIRE DE VÉNISSIEUX

MARS 2021

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT

MARS 2021

OTLE Métropole de Lyon

La mise en place d'un outil d'observation dédié au logement étudiant depuis 2019

PREMIERS CHIFFRES CLÉS

SOMMAIRE

- Un filerco d'outils d'observation aux échelles nationale et locale
- Une population étudiante croissante et fortement métropolitaine
- L'offre de logements étudiants en chiffres clés

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

NOVEMBRE 2021

Benchmark sur l'approvisionnement local de la restauration collective

Observatoire local des loyers

Les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise

Chiffres-clés 2020

Un filerco d'outils d'observation aux échelles nationale et locale

Une population étudiante croissante et fortement métropolitaine

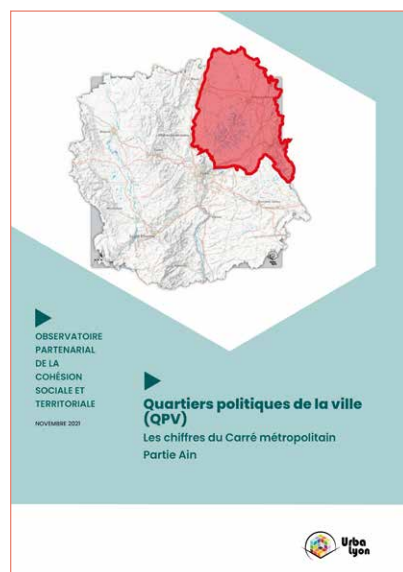
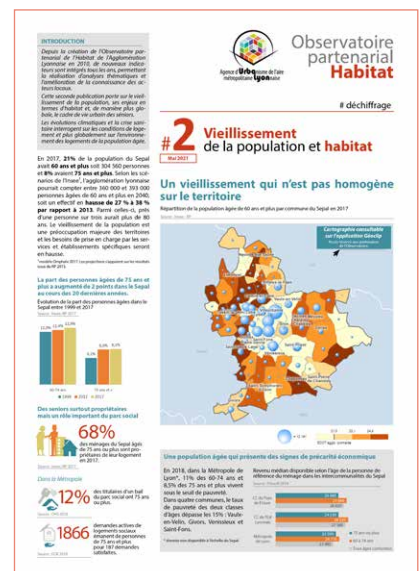
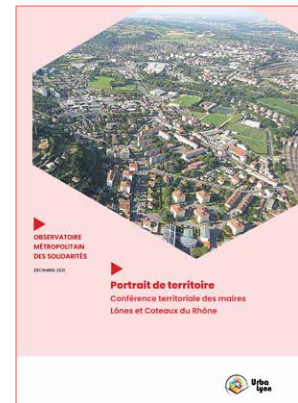
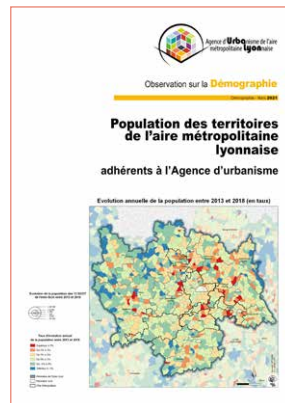
L'offre de logements étudiants en chiffres clés

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles

Édition 2021

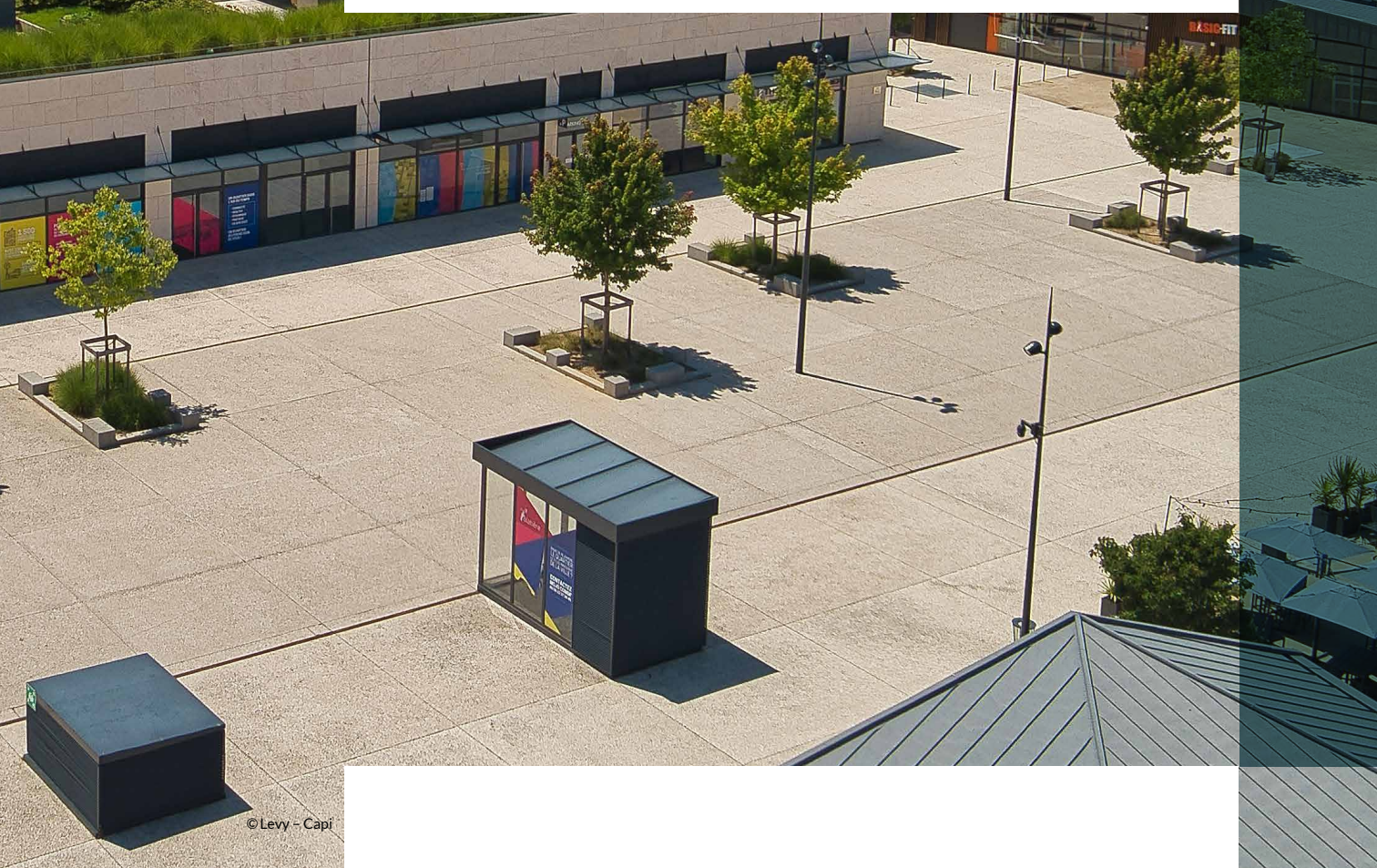
Les données sont issues de l'Insee et de l'Observatoire de la Métropole de Lyon.







Une cohésion recherchée



Contribuer au dialogue et à la coopération entre les territoires de l'aire métropolitaine

Les stratégies métropolitaines concourent à la bonne connaissance de l'aire métropolitaine lyonnaise, au renforcement du dialogue des territoires qui la composent, et au fonctionnement des scènes d'échange. Elles permettent le dialogue entre l'agglomération lyonnaise et son hinterland et une meilleure connaissance des interactions entre le cœur de l'aire métropolitaine lyonnaise et les bassins de vie voisins. À ces échelles, les études portées par l'Agence en propre ou via le réseau d'ingénierie A2 ont le même objectif : faciliter le dialogue entre ses partenaires membres et aider au rapprochement des projets d'aménagement qu'ils conduisent dans une recherche de cohésion.

La Plaine Saint-Exupéry, territoire de coopération et de dialogue

La Plaine Saint-Exupéry est l'un des deux territoires de projet du Pôle Métropolitain avec la Vallée du Gier, objet d'un programme de développement de zones d'activité raisonné.

Dans le prolongement des études et expertises conduites depuis quelques années, le Pôle métropolitain a missionné l'Agence pour rédiger un Cahier de recommandations pour l'aménagement des Zones d'activités (ZA) prenant en compte les grands équilibres écologiques et géographiques.

Ce document constitue un outil proposant aux acteurs économiques des modes de faire visant à promouvoir l'intégration paysagère et environnementale des zones d'activités.

Il servira d'appui aux maîtres d'ouvrage afin d'accompagner l'élaboration des cahiers des charges d'aménagement, de cession et de gestion des zones, pour préserver l'unicité et l'exemplarité du projet Plaine Saint-Exupéry partout et sur toute sa durée.

En complément, UrbaLyon a également été sollicitée pour apporter son expertise au regard du nouveau cadre réglementaire.

Les jeudis du SMT AML, un nouveau cycle de webinaires sur l'intermodalité

En lien avec le Plan d'actions intermodalité (PAI), le SMT AML a initié en 2021 avec l'appui des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne (Epures) et Lyon (UrbaLyon) un cycle de quatre webinaires sur l'intermodalité dans les territoires périurbains et ruraux. Indépendants et reliés, ces webinaires proposent quatre séquences pour traiter les autres modes de rabattement et diffusion en gares, avec les enjeux particuliers relatifs aux secteurs peu denses : la marche, le vélo, les transports en commun et la voiture.



Le 1^{er} webinaire s'est tenu le 16 décembre 2021 et a porté sur la marche.

Tous construits selon le même canevas, ces webinaires s'appuient sur une opération pilote, choisie dans le territoire national, pour mettre en débat les enjeux, les bonnes pratiques et des regards d'experts. UrbaLyon et Epures interviennent en appui du SMT AML dans la préparation de ces webinaires (repérage d'experts, de références extérieures à l'Amelyse, relai de communication) et en assure l'animation.

En 2021, l'Agence a également produit une analyse qualitative et comparative des systèmes ferroviaires, intégrations tarifaires et organisation de la gouvernance dans huit métropoles européennes.

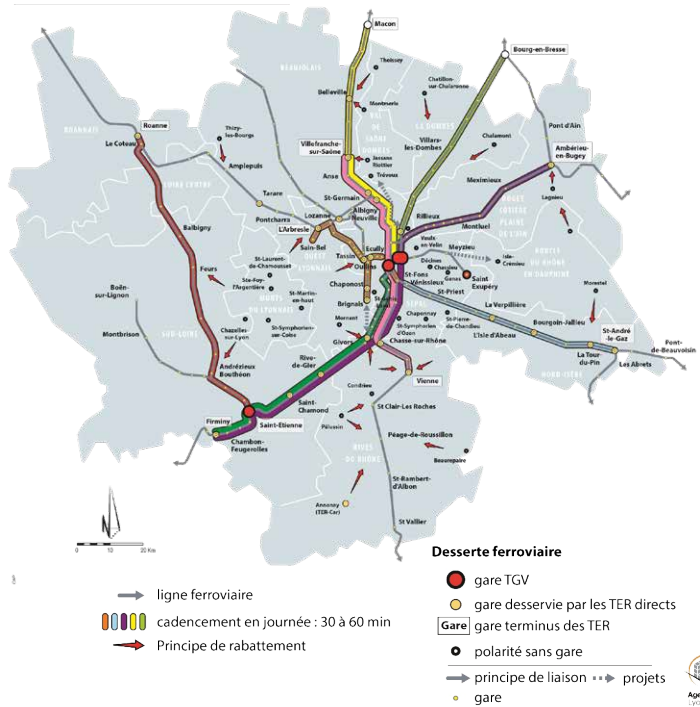
Cette connaissance élargie de différents systèmes de RER existants en Europe a pu ensuite être mise en partage auprès des élus.

L'inter-Scot, une scène éprouvée

Le séminaire des présidents des Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne qui s'est tenu le 22 septembre a été l'occasion de confirmer l'intérêt de la scène d'échange inter-Scot. La présentation réalisée par les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne sur les dynamiques territoriales était volontairement questionnante. Elle a suscité des échanges féconds et des pistes de travail. **Plus que jamais la volonté de réfléchir ensemble à l'aménagement du grand territoire est partagée, avec le sentiment qu'un cap a été franchi en termes de confiance et de dialogue, mais qu'une marche importante reste à gravir concernant les objectifs en virementementaux.**

Cette rencontre avait été précédée de deux temps forts courant 2021 sur les sujets considérés comme stratégiques par les Scot : le développement commercial (juin 2021) et les mobilités (mai 2021), sujets sur lesquelles le partenariat des deux Agences a permis de consolider une connaissance stratégique des acteurs et des territoires. Plus de 70 participants (élus de Scot, EPCI, techniciens et partenaires) se sont ainsi réunis le 24 juin 2021 à Saint-Pierre de Chandieu pour un séminaire sur les mutations commerciales au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, les défis associés et les leviers d'intervention des territoires.

La matinée était organisée autour d'une rétrospective des dix dernières années de dynamiques commerciales et les enjeux induits, les impacts du e-commerce et l'intégration de l'activité commerciale dans les Scot.



Construire une vision d'un Réseau express métropolitain : regard des Scot

En 2020, les Présidents de Scot ont souhaité se doter d'une vision partagée d'un futur Réseau express métropolitain (REM) et ont mandaté les Agences d'urbanisme pour conduire une étude territoriale. Les étoiles ferroviaires lyonnaise et stéphanoise mailent le territoire de l'Amelyse et sont le support de son développement.

Les résultats de cette étude ont été partagés à l'occasion d'une rencontre entre présidents le 10 mai 2021, occasion d'évoquer les atouts et les contraintes de la desserte ferroviaire, les besoins des usagers, et de dresser quelques pistes en vue d'un dialogue avec les autorités compétentes en matière ferroviaire.

Le réseau ferroviaire et la ville : inverser le regard

Le travail conduit par UrbaLyon, à la demande de la Métropole de Lyon, vise à rendre compte d'exemples internationaux d'insertions ferroviaires en tissus urbains denses, pouvant éclairer la réflexion sur l'étoile ferroviaire lyonnaise. Il a donné lieu à un ensemble de livrables : production documentaire, catalogue de plus de 90 références et inspirations visant à enrichir ou renouveler le vocabulaire ferroviaire, expertise historique et patrimoniale des abords de voies ferrées ainsi qu'une série de cartes posters. Le propos de l'Agence a été d'inverser le regard en considérant les morceaux de villes qui se déployaient dans toute leur complexité « depuis le faisceau ferroviaire », là où l'habitude était de considérer ce faisceau « depuis la ville ». Cette inversion du regard, appuyé sur des exemples européens, a révélé des opportunités de projet urbain jusque-là mal connues.

Appui aux territoires : l'Agence franchit un cap !

L'Agence d'urbanisme a affirmé en 2021 sa présence auprès du Département du Rhône et de ses intercommunalités au travers de la démarche « Pacte ». Le lien fort établi avec les élus, les services du Département et les intercommunalités qui le composent a notamment permis de déboucher sur de nouveaux partenariats et des missions innovantes. Il a été mis à profit pour les travaux préparatoires au futur plan des mobilités opéré par Sytral Mobilités. Il a enfin permis de multiplier les contacts et les échanges avec les communes : déjà en appui de trois communes de l'Action Cœur de Ville (Tarare, Vienne, Romans-sur-Isère), l'Agence accompagne depuis 2021 deux communes retenues au programme Petites villes de demain : Belleville-en-Beaujolais et Chasse-sur-Rhône.

Pacte Rhône, une démarche partenariale au service des territoires

Le Conseil départemental a décidé d'engager la démarche Pacte Rhône afin de guider ses propres politiques et les soutiens à apporter aux projets des intercommunalités (EPCI). La particularité de cette démarche a été d'associer très vite et fortement les EPCI à travers une méthode dynamique de partage, de dialogue et de construction commune.

Pour nourrir cette démarche, l'Agence d'urbanisme a d'abord été mobilisée pour appréhender les grandes tendances à l'œuvre et a réalisé une mise en prospective des enjeux territoriaux. Ce travail a été restitué et débattu lors de plusieurs réunions territoriales avec les élus départementaux.

Confortée dans cette dynamique de rapprochement, l'Agence a ensuite été sollicitée pour aider ces EPCI à accélérer leur action en faveur de la transition écologique grâce à l'appui financier de l'État dans le cadre des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Sous l'impulsion de la collectivité départementale, UrbaLyon a proposé aux EPCI de mettre à disposition une série d'indicateurs inspirés par la circulaire CRTE du Premier Ministre qui puissent témoigner de leur engagement dans la transition écologique. Cela a donné lieu à la réalisation de supports permettant à chacun de témoigner de leur engagement dans la transition écologique.

L'accompagnement des projets de revitalisation et de relance territoriale : l'exemple de Belleville en Beaujolais

Belleville-en-Beaujolais est l'une des communes qui a rejoint le partenariat de l'Agence en 2021 à la faveur du programme Petites villes de demain. Cette commune entend se doter d'une stratégie globale de revitalisation de son territoire et bâtir un plan d'actions qui dépasse les exigences de ce dispositif.

En sollicitant l'expertise de l'Agence d'urbanisme dans le domaine des transitions, Belleville-en-Beaujolais souhaite entreprendre une transformation profonde de son territoire et de ses politiques publiques en s'appuyant sur ses atouts et les acteurs présents.



Ce point de vue en balcon depuis Yzeron renforce à la fois l'impression de proximité et de contraste entre ville et campagne.

© F. Perroud CAUE Rhône Métropole

C'est aussi le désir d'une nouvelle façon d'envisager le développement et l'aménagement urbain à moyen et long termes, dans une approche prospective, en inscrivant la transition écologique au cœur de ce projet et en combinant réalisations et expérimentations.

Il est à noter que d'autres communes se placent dans une approche similaire, à l'exemple de la commune de Villette-d'Anthon, la dernière en date à intégrer le partenariat de l'Agence, comptant sur les experts et méthodologies de l'Agence pour transiter vers un urbanisme de grande qualité, durable et harmonieux.

Préparer le Plan de mobilité (PDM) de Sytral Mobilités¹

Depuis 2020, UrbaLyon est engagée auprès de Sytral Mobilités pour préparer son futur Plan de mobilité. Grâce aux relations de confiance tissées avec les acteurs du territoire de l'aire métropolitaine, UrbaLyon a pu, en 2021, enrichir le socle de connaissance statistique constitué à l'échelle du nouveau périmètre de l'établissement, notamment via des entretiens auprès des techniciens de onze EPCI du Rhône.

Le recueil de leurs priorités et attentes et le recensement des projets ou intentions en cours ou engagés sont rassemblés dans un document technique qui servira de support stratégique pour élaborer le pré-diagnostic du plan de Mobilité.

La révision du Scot de l'agglomération lyonnaise : un chantier majeur

Après dix années de mise en œuvre du Scot, le Sepal, accompagné par l'Agence d'urbanisme, a mené en 2020 un bilan évaluatif. La réflexion des équipes, qui conjugue rétrospective et prospective, a été portée à

la connaissance des élus du Sepal. Elle a permis de faire émerger de nouveaux enjeux et défis qui imposaient un nouveau projet de territoire, davantage résilient face aux crises et plus soutenable au regard des enjeux climatiques notamment.

L'année 2021 a été consacrée à la restitution et à la valorisation du travail retro-prospectif réalisé par UrbaLyon et à la constitution d'une équipe projet étoffée pluridisciplinaire à même de répondre aux besoins et attentes des élus et techniciens du Sepal et de leurs partenaires.

L'Agence désormais présente dans l'Ain !

Dans les nouveaux territoires adhérents de l'Ain, l'Agence a souhaité déployer une offre d'ingénierie sur-mesure, en réponse aux demandes diversifiées de chacun, avec la volonté de construire une relation de travail partenariale et durable :

- réalisation d'un carnet de territoire socio-économique pour la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) ;

- appui à la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) dans l'élaboration de son contrat de relance et de transition écologique. Il a notamment s'agit de réaliser un diagnostic du territoire en lien avec les thématiques du CRTE et sur la base des documents-cadres existants sur le territoire (Plan climat Air Energie territorial, Plan local de l'habitat, Plan global des déplacements) ;

- accompagnement de la Communauté de communes de la Côtère à Montluel (3CM) avec plusieurs séances de formation-action auprès du Président et de sa direction des Services pour inscrire les enjeux du territoire dans une perspective « aire métropolitaine ».

¹ Note : le syndicat mixte Sytral est devenu au 1^{er} janvier 2022 un établissement public local administratif dont la raison sociale est désormais « Sytral Mobilités ».

Transitions en actions : Métropole de Lyon et Ville de Lyon

Compétence historique de l'Agence, la planification réglementaire demeure un axe fort de travail de l'Agence pour le compte de la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon. Ses savoir-faire et expertise se sont déployés au cours de la dernière décennie dans une offre de services aux communes et intercommunalités de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence se mobilise aussi en assistance en maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités comme les Villes de Lyon, Vienne, Bourgoin-Jallieu à travers une présence en commission préalable des permis de construire.

La nécessaire adaptation au changement climatique fait bouger les lignes du processus de la fabrique de la ville et l'impératif de transition s'impose aussi aux exercices de planification réglementaire et ce aux différentes échelles.



Une métropole plus solidaire et plus verte

En 2021, la Métropole de Lyon a engagé une procédure de modification de son PLU-H, document de planification urbaine de référence. À l'échelle de l'ensemble des communes de la Métropole, cette modification n°3 vise notamment à inscrire l'agglomération lyonnaise dans une évolution plus durable et résiliente tout en prenant en compte les spécificités et les projets des communes, des arrondissements et des quartiers qui composent le territoire.

Une nouvelle fois, l'Agence d'urbanisme s'est impliquée fortement aux côtés de la Métropole de Lyon dans ce processus de travail mené en étroite collaboration avec les maires et les élus des 59 communes et des 9 arrondissements de Lyon et en association avec les partenaires institutionnels concernés par les questions d'aménagement de l'agglomération.

2021 a marqué la phase de concertation dite « préalable » avec les habitants qui précède l'enquête publique, occasion de partager avec eux les principaux objectifs et de leur présenter les évolutions envisagées. Le bilan de cette concertation est venu enrichir les réflexions des

collectivités qui élaborent le dossier réglementaire soumis à enquête publique.

Cette modification d'ordre général aura permis d'amplifier les objectifs de la Métropole pour encore mieux répondre au défi environnemental. Et les résultats de la concertation en traduisent les ambitions : plus de nature en ville, une meilleure intégration des enjeux de mobilités et des quartiers agréables à vivre.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION

1 948 personnes se sont mobilisées dans le cadre de cette concertation. **601 demandes** de modification du PLU-H ont été formulées en matière de défi environnemental.

820 personnes ont assisté aux cinq réunions organisées par la Métropole dont les réunions publiques et ateliers ainsi que les échanges avec les professionnels et associations



© Laurence Danière – Métropole de Lyon



Faire de Lyon une ville apaisée et résiliente

Dès le début de la mandature, la Ville de Lyon a souhaité refondre sa Charte de la qualité architecture dans l'objectif d'adapter les constructions aux enjeux climatiques (réduction de l'empreinte carbone des habitats, utilisation de matériaux biosourcés) mais également de tenir compte des enjeux autour du « bien construire » révélés par la crise sanitaire (dimensionnement des logements, accès à l'extérieur et à la nature...).

Mobilisée depuis plusieurs années en assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Ville de Lyon, L'Agence a été missionnée pour l'accompagner dans la conduite de cette démarche concertée avec les acteurs de la ville. Pour nourrir cette démarche, l'Agence d'urbanisme a d'abord été mobi-

lisée pour réunir les connaissances nécessaires et références de démarches similaires. Elle a ensuite contribué activement à l'organisation de la consultation avec les acteurs de la ville. Plusieurs séminaires et ateliers se sont ainsi tenus en présence des professionnels, pour établir des constats partagés sur l'aménagement, l'urbanisme, la qualité attendue des constructions. Elle a également été impliquée dans la phase finale de rédaction de la nouvelle charte.

La nouvelle *Charte de qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale* a été signée par la Ville de Lyon et ses partenaires le 28 juin 2021. Cette signature engage collectivement à relever les défis sociétaux et environnementaux, pour que chaque bâtiment participe à la transition écologique.

Que chaque bâtiment participe à la transition écologique !

CHARTRE DE LA QUALITÉ URBAINE, ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA VILLE DE LYON



© Damien Caudron – UrbaLyon

Patrimoine, espaces publics et urbanisme temporaire

L'agglomération lyonnaise se distingue par une réelle culture de la fabrique de l'espace public. Mais les défis climatiques, environnementaux, sociaux, et économiques requestionnent cet héritage. Ils donnent lieu à des processus de plus en plus ouverts et négociés qui conduisent à des expérimentations et de nouveaux modes de faire notamment coconstruits avec les citoyens, tactiques pour accompagner l'évolution des usages, transitoires pour préfigurer le devenir du site. L'Agence s'est adaptée dans ses méthodes et intègre cette prise en compte renforcée des attentes des habitants et favorise des projets privilégiant la cohésion entre tous (générations, genres, milieux) et inclusifs (espaces publics, parcs, espaces natures...).



Le patrimoine culturel en héritage, une histoire d'avenir en urbanisme (collection Point de repère)

Le patrimoine, en tant que bien commun, témoigne des caractéristiques fondamentales de notre société, porteuses de son identité, de savoir-faire et constitue un précieux socle pour la ville en devenir. Combinant des approches relevant de l'architecture, de l'histoire de l'art, de l'ethnologie ou encore de la sociologie, ce *Point de repère* vise à présenter les différents apports du patrimoine aux études et aux projets urbains réalisés par l'Agence d'urbanisme de Lyon : pilier d'une culture commune, vecteur d'identité et de sentiment d'appartenance, phare pour développer la ville de manière vertueuse. Dans l'aire métropolitaine lyonnaise, le patrimoine est particulièrement riche de sa diversité et les urbanistes et acteurs du territoire doivent tenir compte de l'héritage laissé par les générations précédentes en le préservant et en l'adaptant aux évolutions des modes de vie citoyens.

Concilier la multiplicité des usages, l'exemple de la mise en œuvre des parvis des Théâtres antiques de Fourvière

En réponse à la demande des élus de la Ville et de la Métropole de Lyon, l'Agence a réalisé une expertise urbaine et patrimoniale des Théâtres antiques. Espace d'intérêt métropolitain, le site des Théâtres antiques est fréquenté par plus de 600 000 visiteurs par an. Situé au cœur du secteur Unesco de Lyon, il présente une forte valeur patrimoniale et touristique. Son rayonnement métropolitain et international est associé aux grands équipements qui l'entourent : musée Lugdunum, esplanade et basilique de Fourvière, et aux grands événements culturels annuels comme les Nuits de Fourvière.

Les propositions à portée prospective de l'Agence témoignent une nouvelle fois de sa capacité, non seulement à coordonner les travaux et les propositions des bureaux d'étude, mais à les inscrire dans un contexte plus large et articulé : la colline de Fourvière et les politiques publiques, dont la protection patrimoniale, la mobilité, la culture, et à offrir une scène de dialogue entre collectivités, État (Drac et ABF) et acteurs du site.

Une approche plurielle et sensible pour penser le 3^e Plan Lumière

En 1989, la Ville de Lyon a été pionnière dans la réalisation d'un premier Plan Lumière. La mise en récit et l'écriture du grand paysage nocturne de Lyon font partie des principaux apports des deux Plans Lumière.

Trente ans plus tard, la Ville de Lyon a souhaité continuer à évoluer sur le sujet, en s'ouvrant à de nouveaux enjeux et en les croisant au sein d'une « stratégie lumière » plus englobante. L'Agence a conduit pour elle une mission d'étude pour penser le 3^e Plan Lumière de Lyon. Cette mission qui combine des démarches et apports complémentaires, diagnostic, ateliers de travail participatifs, benchmark de 6 villes françaises s'est pour la 1^{re} fois enrichie de 5 marches nocturnes organisées avec l'appui de l'Agence. Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel (habitants, associations, techniciens et élus) et ont arpenté les rues, de 18h à 21h et de 21h à minuit. L'ensemble des propos recueillis viendront enrichir les réflexions du 3^e Plan Lumière.

Bâtir une nouvelle culture commune dans la fabrique de l'espace public

Sur quelles bases fonder une approche partagée et renouvelée de la conduite de projet en matière d'espace public, en capacité de relever les nouveaux défis urbains ? C'est pour répondre à cette vaste question que l'Agence d'urbanisme appuie depuis 2019 les services de la Métropole de Lyon afin de bâtir une culture commune dans la fabrique de l'espace public.

Forte de cette expérience et dans un contexte de demande croissante de réalisation de projets « transitoires » dans l'espace public de la Ville de Lyon, l'Agence a été missionnée pour contribuer à consolider ce nouveau « maillon » de la fabrique de l'espace public. Cette mission d'AMO accompagne la volonté politique d'apaiser l'espace public de la Ville de Lyon, en faveur notamment des enfants, de la santé des habitants et de l'adaptation climatique du territoire. Benchmark des modes de faire tactiques et transitoires, organisation et animation de temps d'échanges techniques, restitution aux élus ont structuré cette mission.

© Thomas Rousseau - UrbanLyon



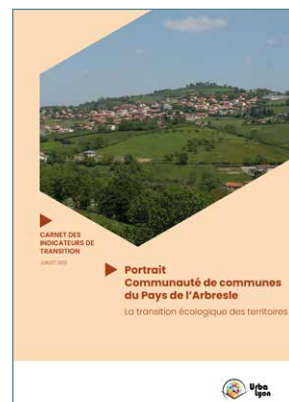
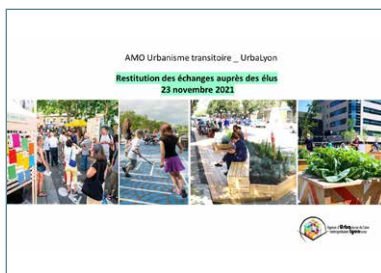
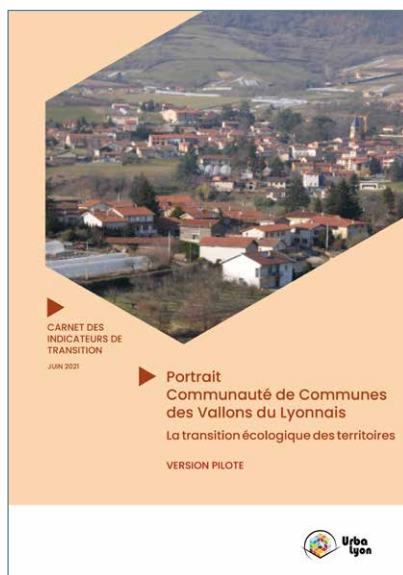
Place du Général Brosset dans le 6^e arrondissement de Lyon - Marches nocturnes réalisées pour la refonte du Plan Lumière, novembre 2021

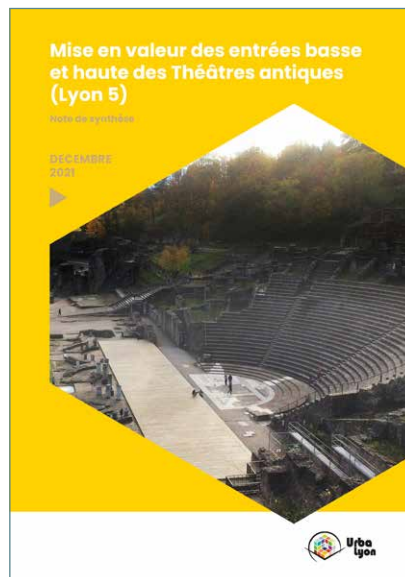
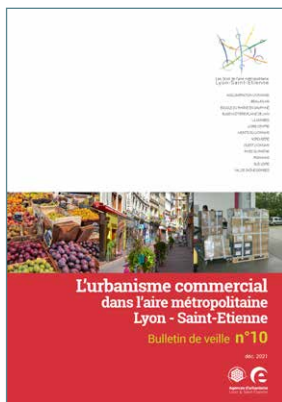
RENCONTRES DE CLÔTURE DE L'URBANISME TRANSITOIRE AUX HALLES DEBOURG

L'Agence d'urbanisme était aux côtés de la Métropole de Lyon pour animer la deuxième « Rencontre de l'urbanisme transitoire » qui s'est tenue en octobre 2021 à la Halle Debourg. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux trois séquences de la journée :

- 1• Intérêt de la mixité programmatique dans les opérations
- 2• Retours d'expérimentations innovantes et concrètes : la Ferme urbaine du Trichon et la manufacture Ici Marseille
- 3• Forum de découverte des projets transitoires locaux











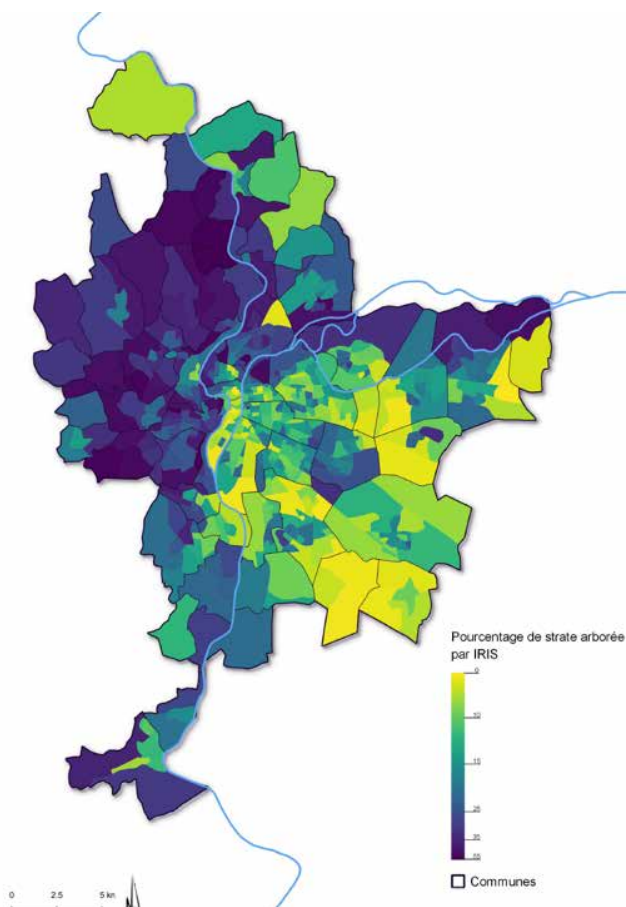
Des transitions accompagnées

Vue sur la Vallée de la Chimie et l'agglomération lyonnaise, depuis le sud du plateau des Grandes Terres en premier plan, jusqu'aux Monts d'Or en fond.
© Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la Chimie, D.Desaleux et F.Perroud CAUE69. Point de vue n°65.

Accélérer la végétalisation, une urgence à agir !

Accélérer la végétalisation du territoire pour s'adapter aux conséquences du changement climatique mais aussi répondre aux besoins de présence de nature en ville souhaitée par ses habitants, tels sont les principaux objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon. Avec le Plan Nature et le plan Canopée, mais aussi le PLU-H, le Scot en révision, l'Agence participe depuis de nombreuses années à cet objectif devenu une urgence. En 2021, la végétalisation est entrée en phase opérationnelle et de manière accélérée, mais sans oublier de continuer à expérimenter et à penser à long terme.

Une répartition métropolitaine contrastée : des disparités est/ouest historiques



« Ça peut-être paradoxal, mais dans les zones agricoles de l'Est lyonnais ou du nord de la métropole, on est en déficit de végétation »

Pierre Athanaze,

Vice-président en charge de l'environnement, la protection animale et la prévention des risques



22%
de strate arborée
à Vaulx-en-Velin

42%
à Charbonnières-les-Bains

11%
à Saint Fons



Atlas communaux de la Canopée

Les atlas communaux réalisés avec l'appui d'UrbaLyon sont un outil à disposition de la Métropole pour relancer le dialogue avec les communes et aller plus loin dans l'application du Plan Nature, notamment en améliorant la protection du patrimoine existant. Ils reprennent les principaux éléments de diagnostic du patrimoine végétal de chaque commune, et leur perspective de développement. Chaque commune de la Métropole fait ainsi l'objet de 7 cartes thématiques. Une notice méthodologique accompagne l'ensemble des éléments cartographiques et vient faciliter l'acculturation des acteurs du territoire sur ce sujet.

Planter les rues villeurbannaises

Sollicitée en 2020, l'Agence d'urbanisme a accompagné la Ville de Villeurbanne dans le déploiement d'un plan d'actions ambitieux en faveur de la végétalisation, concourant ainsi aux objectifs de la Métropole de Lyon (Plan Nature). Après une 1^{re} phase centrée sur l'identification des connaissances territoriales et des enjeux prioritaires, la Ville a souhaité se projeter dans une phase plus opérationnelle et esquisser, avec l'appui de l'Agence, plusieurs scénarios de végétalisation.

L'Agence d'urbanisme a animé deux ateliers de travail transversaux ouverts et participatifs en mobilisant les savoir-faire et retours d'expériences des professionnels de la Ville, de la Métropole et plus largement. Il en est ressorti une véritable « boîte à outils » pour la collectivité : pour chaque typologie de rue, plusieurs solutions de végétalisation sont proposées, avec leurs avantages et leurs contraintes.

Ces ateliers professionnels ouvrent ainsi des perspectives de coopérations entre les services de la Ville et de la Métropole, en échangeant des bonnes pratiques, ainsi qu'en créant des références communes.

Canographia : vers une plateforme partagée pour renaturer la ville ?

Construire de nouvelles offres de services, d'ingénierie et d'organisation dépassant le cadre public seul tel est l'un des objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon pour amplifier les efforts de renaturation dans la Métropole de Lyon.

En réponse à cette volonté, la Métropole de Lyon, appuyée par son laboratoire d'innovation Erasme et l'Agence d'urbanisme a initié, dans le cadre du Canopée Remix, un projet pilote Canographia. Conçue comme un outil web, la plateforme Canographia vise à favoriser le passage à l'action et la réalisation de projets de végétalisation, quel que soit l'acteur porteur (bailleur social, collectif de citoyens, école, entreprise...) et la nature du projet. Elle a vocation à recenser progressivement l'ensemble des dispositifs de végétalisation existant, qu'ils soient métropolitains ou communaux. La plateforme est également pensée comme un outil d'animation pour créer des synergies entre acteurs locaux, et mettre en visibilité l'ensemble des projets en cours et à venir sur le territoire (via la cartographie participative en crowdsourcing).

L'équipe de l'Agence s'est fortement impliquée à la fois dans la conduite du projet, l'éditorialisation du site web et l'apport de contenus à travers la rédaction de nombreux articles ressources - outil de sensibilisation et de vulgarisation de bonnes pratiques techniques par exemple, dans l'animation du dispositif expérimental mais également en contribuant à la réflexion pour pérenniser ce site et le faire vivre.



Sobriété foncière, changement de focale et dialogue autour des nouveaux modes de faire

Considéré jusqu'à présent comme support de développement, le foncier s'impose aujourd'hui comme une ressource rare qu'il convient de préserver, véritable bien commun, qui oblige au changement de regard des acteurs de l'aménagement.

Sujet clé de ce début de mandat, l'objectif national de Zéro artificialisation nette (ZAN) et la question foncière ont été abordés en 2021 sous l'angle de la sobriété. Un dispositif élargi (partenaires et entrées thématiques) a été mis en place pour valoriser les ressources, les données et les expertises de l'Agence et s'appuyer sur les perceptions, connaissances et compétences d'autres acteurs de l'aménagement.

La sobriété foncière a ainsi fait l'objet de diverses investigations et donné lieu à de nombreux travaux et échanges, certains menés en partenariat avec Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise.

Développer une connaissance objectivée : l'exemple des posters de l'occupation des sols

Compte tenu de l'enjeu de réduction de la consommation d'espaces promu par le législateur depuis les années 2000, l'observation de l'occupation des sols et le suivi de la consommation d'espaces constituent une préoccupation majeure des collectivités et des acteurs de l'aménagement. Il s'agit d'une observation sur laquelle les agences sont mobilisées depuis longtemps, d'abord grâce à l'outil Spot Thema et aujourd'hui au MOS 2020 (Modèle d'occupation des sols).

Acquis tous les cinq ans par les Agences d'urbanisme de la Région, cet outil permet de décrire l'usage des sols, de mesurer les efforts des territoires en matière de réduction de la consommation des espaces agricoles et naturels et constitue une référence pour l'élaboration et le suivi de nombreux documents de planification.

Le développement d'une connaissance objectivée des évolutions territoriales à l'œuvre permet ainsi d'avoir une meilleure compréhension des dynamiques, des mutations territoriales et des évolutions à venir mais également, d'anticiper l'interven-

tion des politiques publiques et de s'inscrire dans une trajectoire de sobriété foncière.

En 2021, les 4 Agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé deux posters pour représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020 sur les territoires partenaires et sur les Scot des 4 métropoles de la région.

Outiller les acteurs de l'aménagement

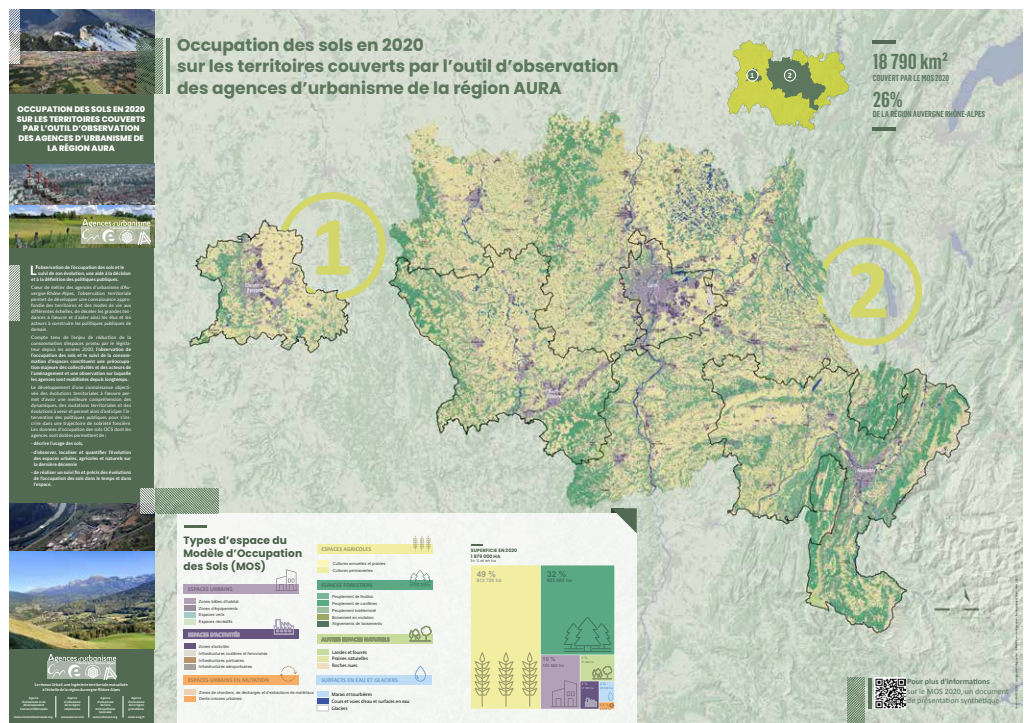
Engagées depuis 2020 auprès de leurs partenaires dans une démarche d'appréhension du « Zéro artificialisation nette », les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont accompagné l'inter-Scot et l'Epura dans une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN permettant de prendre en compte les dynamiques de développement propres à chaque territoire.

Parmi les volets complémentaires développés :

- une approche méthodologique par typologie de territoire illustrant les dynamiques à l'œuvre sur l'aire métropolitaine a été conduite ;

- une boîte à outils pour partager les bonnes pratiques et aider les acteurs et les territoires à mettre en œuvre le ZAN en mobilisant les différents leviers et dispositifs existants.





Partager la connaissance et impulser le dialogue entre les territoires et les acteurs

ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

Compte-tenu de la complexité du jeu d'acteurs, des évolutions importantes induites par l'objectif « Zéro artificialisation nette », mais aussi de la rareté du foncier et de l'accroissement important des prix, des évolutions substantielles sont aujourd'hui à l'œuvre : développement de nouvelles pratiques d'aménagement, de nouvelles tendances et de nouveaux modes de faire, de nouvelles politiques publiques, ... Pour mieux comprendre ces évolutions, les enjeux et les freins, une série d'entretiens a été menée auprès de divers acteurs de la chaîne de l'aménagement.

SÉMINAIRE A2 DU 30 AVRIL 2021

Pour débattre autour des enjeux et des effets induits de ce sujet d'actualité majeur, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont organisé un séminaire en visio et réussi à faire dialoguer plus de 150 partenaires.

Treize intervenants d'horizons divers – chercheurs, praticiens, écologues, acteurs de la planification, opérateurs fonciers, acteurs de l'aménagement et de la construction – ont ainsi accepté de se prêter au jeu de la controverse pour ouvrir le dialogue et croiser les regards.

L'Amelyse est ainsi apparue comme un laboratoire idéal pour conduire une approche multiscale et multi-acteurs, développer une approche

plus écologique de l'urbanisme, favoriser une gestion différenciée des espaces, et comme un espace approprié pour un dialogue en confiance.

À travers ce séminaire, un cycle riche d'échanges
partenariaux s'est ainsi engagé.

RENCONTRES TECHNIQUES

L'Agence a aussi été sollicitée en décembre 2021 par la Direction de la planification et des stratégies territoriales de la Métropole de Lyon pour animer un séminaire sur la sobriété foncière et faciliter ainsi le décryptage et la compréhension des évolutions législatives.

CONTRIBUTION À L'EXPOSITION
DU CAUE RHÔNE-MÉTROPOLE
« TERRE, TERRAIN, TERRITOIRE »

Pour accompagner l'exposition du CAUE Rhône-Métropole, l'Agence a réalisé 2 panneaux pédagogiques permettant de décrypter et d'expliciter la loi Climat et Résilience.



Énergie et ressources au cœur de l'interdépendance des territoires

Préserver la ressource en eau : regard d'experts

Suite à l'étude sur les ressources au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, plusieurs entretiens ont été conduits en 2020 pour le compte de l'inter-Scot et du Pôle Métropolitain, pour prolonger ces travaux sur l'eau potable, avec des acteurs en situation d'expertise. Ce travail a été centré sur les démarches de préservation de la ressource en eau potable. Il ne traite donc volontairement pas du grand cycle de l'eau et de toutes les démarches d'aménagement du territoire relevant de la préservation des cours d'eau, des nappes ou des milieux.



Les enjeux de développement du solaire photovoltaïque dans les territoires : quelle approche et quel rôle pour les Scot ?

Afin de nourrir les réflexions et les débats de l'inter-Scot sur les conditions de développement des projets photovoltaïques au sol, les Agences d'urbanismes de Lyon et de Saint-Étienne ont réalisé une synthèse des éléments de cadrage réglementaires et techniques sur le sujet, ainsi qu'une série de recommandations d'experts.

Cette synthèse vise à développer une connaissance et une culture commune autour des enjeux du photovoltaïque dans les territoires : cadre réglementaire et objectifs nationaux, typologie d'implantation, enjeux techniques, sites à favoriser, enjeux économiques et financiers. Sur la base de retours d'expériences et d'échanges dans les réseaux des fédérations nationales, cette synthèse propose dans un second temps des pistes quant au rôle que peuvent jouer les Scot pour le développement de ces équipements de production d'énergie renouvelable.





Une retenue collinaire marque le paysage du haut de vallon d'Orjolle sous le bourg de Duerne.

© F. Perroud CAUE Rhône Métropole



Gestion des déchets : des opportunités de coopération ?

La Métropole de Lyon s'intéresse aux enjeux de coopération avec ses territoires voisins, notamment Vienne Condrieu Agglomération et Saint-Étienne Métropole, et cherche à comprendre les interdépendances qui les lient, de manière générale, mais aussi et surtout, en matière de prévention et gestion des déchets. **Par une recontextualisation schématique et cartographique, l'Agence met en évidence ces interdépendances, les opportunités et les points de tension éventuels.**

Dans un contexte d'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et d'objectif de réduction des capacités de stockage des déchets, il paraît nécessaire pour les collectivités de renforcer les coopérations interterritoriales en vue d'optimiser la prévention et la gestion des déchets.

Le périmètre d'étude se concentre sur trois territoires voisins, dont les collectivités ont initié en 2021 des premiers échanges techniques et politiques sur ces sujets : Métropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole et Vienne Condrieu Agglomération.

L'analyse s'intéresse aux liens déjà existants entre des territoires intégrés dans une large aire métropolitaine et un bassin de vie aux interdépendances multiples, avant d'explorer ensuite des complémentarités potentielles. Enfin, elle

se focalise sur l'une de ces potentialités et des coopérations qu'elle pourrait susciter : la thématique de la prévention et de la gestion des déchets.

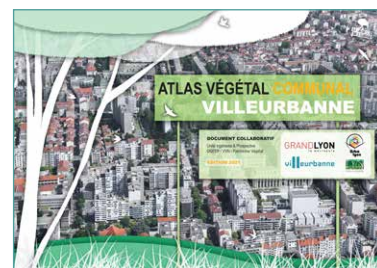
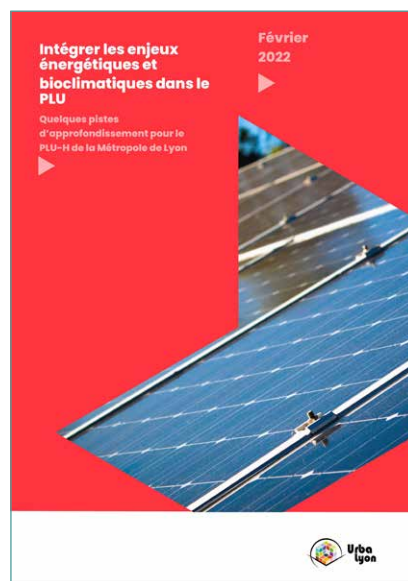
Ces éléments appuient la nécessité à coopérer entre les territoires voisins, et donc la nécessité de changer d'échelle, mais également l'opportunité de réflexion sur des coopérations favorables à un système métabolique durable et performant.

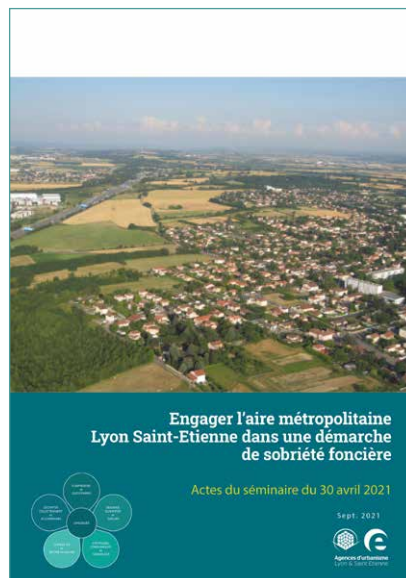
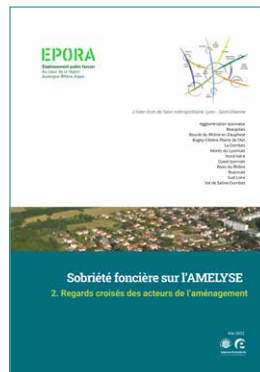
Partage d'expériences sur le sujet des risques

L'Agence d'urbanisme de Lyon et la Métropole de Lyon ont engagé depuis 2020 des « Ateliers focus risques » rassemblant experts, chercheurs et praticiens des risques. Une veille documentaire ciblée vient nourrir en amont cette discussion. Une synthèse en restitue les principaux échanges.

Ce 3^e atelier organisé en 2021 a porté sur l'organisation des relations et la répartition des rôles entre les métropoles et les communes en matière de gestion et de prévention des risques dans un contexte législatif où le rôle des intercommunalités se voit aujourd'hui consolidé, notamment grâce au Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Les échanges se sont appuyés sur les retours d'expériences des Métropoles de Nantes et de Montpellier.











La bibliographie



1. INNOVATION ET RÉSEAUX

1.1. Réseau d'échanges et transfert de connaissances

Participation aux clubs Fnau

- Intervention au séminaire de restitution du PFVT, organisé par la Fnau, le 25/11/2021
- Café urbain ANRU : présentation des interventions des agences d'urbanisme sur les sites en renouvellement urbain, le 25/03/2021
- Co-animation du club Fnau Cohésion sociale : « Évaluation des contrats de ville/NPNRU : quelles missions confiées aux agences d'urbanisme ? » le 26 novembre 2021
- Participation au Club Fnau Observatoires, le 08/04/2021 (en visio)
- Participation au Club Eco Fnau, le 14/04/2021 (visio)
- Participation à l'interclub Fnau « La logistique et les territoires », le 23/09/2021 (visio)
- Participation au Club Fnau « PUP », les 06-07/10/2021 à Lille

Participation à des colloques

- Participation à « Comprendre et accompagner les nouvelles initiatives et stratégie alimentaire pour les territoires », le 14/01/2021 (visio)
- Participation à « La crise sanitaire et après ? » organisé par Futuribles, le 20/01/2021 (visio)
- Participation au colloque POPSU, organisé par le Puca, les 20-21/01/2021 (visio)
- Participation au séminaire « Mémoires et patrimonialisations des migrations », organisé par l'EHESS, le 21/01/2021 (visio)
- Participation au séminaire « récolte urbanisme agricole et planification », le 22/01/2021 (visio)
- Participation à l'Atelier en ligne VLKO organisé par la PFOSS, le 28/01/2021 (visio)
- Participation aux Rencontres internationales de la coopération, le 09/02/2021 (visio)
- Participation au séminaire sur la dé-patrimonialisation, les 26-27/03-16-04/21-05-2021 à Lyon
- Participation aux Rencontres du forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest, organisées par Futuribles, le 15/03/2021 (visio)
- Participation à la Conférence « L'écologie est aussi affaire d'habitat », organisée par le Club Ville Aménagement, le 23/03/2021 (visio)
- Participation au Territory Lab « Parcours S'inspirer du vivant » : cinq modules », le 01/04/2021 (visio)
- Participation à une journée parlementaire sur la résilience alimentaire, le 08/04/2021 (visio)
- Participation au Webinaire sur la demande de valeurs foncières et fichiers fonciers, le 27/04/2021 (visio)
- Participation au Webinaire sur le transport par câble aérien en milieu urbain, organisé par le Cerema, le 20/05/2021
- Participation aux JERU 2021, le 02/06/2021 (visio)
- Participation au séminaire « Observer la politique de ville : emploi, insertion et fracture numérique », le 11 juin 2021 avec Labo Cités et le réseau Urba4
- Participation au Webinaire « Le transport par câble »,

organisé par le Sytral, le 29/06/2021 (visio)

- Participation à l'interclub Fnau « Santé et planification », le 01/07/2021 (visio)
- Participation à la rencontre « Economie circulaire et aménagement durable », le 02/07/2021 (visio)
- Participation à la rencontre « Paysages Horizon 2030 », le 07/09/2021 (visio)
- Participation au 16e Forum Cybersécurité, les 8-9/09/2021, à Lille
- Participation aux Géodata Days 2021, les 15-16/09/2021 à Grenoble
- Participation aux Assises nationales de la marche en ville, organisées par la Fédération française de la randonnée pédestre, le 17/09/2021 à Marseille
- Participation au Forum de l'inclusion et de la médiation numérique organisé par la Métropole de Lyon, le 22/09/2021 à Lyon
- Participation aux « Rendez-vous du patrimoine : le patrimoine archéologique », le 23/09/2021 (visio)
- Participation au 81e congrès HLM organisé par l'Union sociale pour l'habitat, les 28-29-30/09/21 à Bordeaux
- Participation à la rencontre « Rendre les villes perméables », organisée par l'Agence de l'Eau, le 29/09/2021 à Lyon
- Participation à la rencontre « Aménager durablement, quels leviers économiques et fonciers ? », organisée par Ville & Aménagement durable et UrbaLyon, le 07/10/2021 à Lyon
- Participation à la conférence-débat sur l'urbanisme circulaire, le 21/10/2021 à Lyon
- Participation au séminaire de lancement du projet SEMEUR, organisé par ESPI2R, le 22/10/2021 à Lyon
- Participation à la conférence « Loi Climat et Résilience », organisée par Epures, le 26/10/2021 (visio)
- Participation au forum « Une époque formidable » Les Echos La Tribune
- Participation à la Journée d'échanges sur la question des jeunes aujourd'hui, organisée par la PFOSS, le 19/10/2021 (visio)
- Participation à la journée dédiée à la « Restauration écologique du Rhône », organisée par l'ENS, le 23/11/2021 à Lyon
- Intervention au séminaire de restitution du PFVT, organisé par la Fnau, le 25/11/2021 à Paris
- Participation au salon Paysalia, le 30/11/2021 à Lyon
- Participation au Club PLUi, le 01/12/2021 (visio)
- Participation au colloque « le chemin de fer : deux siècles d'enjeux environnementaux », organisé par Rails et histoire les 01-02/12/2021 à Lyon
- Participation aux Webinaires EACC organisés par l'Association Rivière Rhône-Alpes-Auvergne :
 - « Constat et conséquences du changement climatique pour les cinquante prochaines années », le 09/11/2021 (visio)
 - « Etudes prospectives à l'échelle de nos territoires », le 16/11/2021 (visio)
 - « Vers une agriculture plus économe en eau et résiliente face au changement climatique », le

29/11/2021 (visio)

- « Vers des milieux aquatiques et humides fonctionnels et préservés », le 30/11/2021 (visio)
- « Vers une ville durable : repenser les cycles de l'eau urbains », le 06/12/2021 (visio)
- Participation à la conférence « Loi Climat et Résilience », organisée par GRIDAUH, le 14/12/2021 (visio)
- Participation à la rencontre « Réussir l'évaluation du contrat de ville ; un pari, un rêve ou une douce utopie ? », organisée par LABO CITES, le 16/12/2021 à Lyon

Participation aux réseaux socio-professionnels (hors FNAU) et scientifiques

- Participation au Conseil d'administration de Labo Cités
- Participation à la Pfoss (Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes) : webinaire base de données santé (30 septembre), journée d'échanges sur « La question des jeunes aujourd'hui », le 19 octobre 2021
- Accueil des étudiants du Master Socio-anthropologies appliquées au développement local (SADL) Lyon 2 et intervention dans le cadre du module « Politique de ville » sur le thème de « Ingénierie territoriale : Urbanisme, solidarités et politique de la ville », le 17 novembre 2021

Scènes d'échanges

- Les 17 ODD, la roue tourne dans l'aire métropolitaine lyonnaise, le 13 octobre 2021 ; avec la participation de Elsa Delcombel, directrice adjointe du département des transitions du Cerema, Cédric Grignard, directeur de la prospective de l'Aderly, Christine Guinard, directrice adjointe de la DDT 69
- Expérience #2 Economie & Transitions - un autre regard sur le développement territorial : empreinte socio-économique des entreprises accompagnées par l'Aderly ; en présence de : Cabinet Utopies, Emeline Baume, Yves Chavent, Damien Caudron, Jean-Charles Foddix.
- www.urbalyon.org/fr/lexperience-2-de-laderly-economie-transition-0
- Intervention dans le cadre de la conférence Demain la ville ? organisée par la Ville de Lyon, le 3 novembre, à l'Auditorium de Gadagne
- Collaboration dans le cadre des webinaires « 11h11 : L'instant Métropole » : apport de contenus (études, vidéos, etc.) sur différentes thématiques et propositions d'intervenants : urbanisme transitoire, forêt urbaine et végétalisation de la ville, lutte contre les discriminations et développement de l'inclusion, stratégie alimentaire métropolitaine
- Animation d'un ciné-débat le mercredi 22 septembre 2021, organisé par le Groupe SERL et la ville de #Villefranche sur l'Écoquartier #Monplaisir avec le film-documentaire Douce France ! En présence de Benoît Froment, élu en charge des grands projets urbains de la ville de Villefranche ; Jean Laurens-Berge, Architecte en chef chez Insolites Architectures ; François Trichet, chef de projet du Groupe SERL et Angèle Baleydière, UrbaLyon

Publications

- Collection Point de repère - Le patrimoine culturel en héritage, une histoire d'avenir en urbanisme ; Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TROFF-POULARD (J.), 12/2021 ; [E-11900](#)
- Collection Point de repère- Transitions en actions : des modes de faire agiles, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SIMARD (P.), 12/2021 ; [E-11899](#)
- Contribution aux articles et publications Fnau :
 - Traits d'Agences n°38 ; été 2021 ; [E-11668](#)
 - (Brèves « Un Réseau Express Vélo Paysager » ; Publication « La crise sanitaire et le logement dans l'agglomération lyonnaise » ; Article du dossier : « La Métropole et les autres » au prisme du cadre théorique de la justice spatiale)
 - 41^e rencontre nationale des agences d'urbanisme - atelier 11 : quelle fabrication de la décision publique en 2040 ? Agence d'urbanisme de Lyon ; Agence d'urbanisme de Grenoble ; Agence d'urbanisme de Saint-Étienne ; Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, LOZIER (S.), PROVILLARD (B.), 01/2021

1.2. Démarches d'innovation

- Atelier Focus Risques n° 3 : synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), MARY (P.), DEGUILHEM (Y.), 24/06/2021 ; [E-11895A](#)
- Atelier Focus Risques n° 3 : veille documentaire « Risques et résilience des métropoles », Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), MARY (P.), DEGUILHEM (Y.), 24/06/2021 ; [E-11895B](#)
- Contribution à la préparation des séminaires « POPSU Métropole et territoires voisins » sur les axes n°3 « Les relations en Métropole de Lyon et Communautés limitrophes : au-delà des périmètres, les coopérations en actes » et n°4 : « Etudier à Lyon en étant originaire de l'Aire Métropolitaine ».
- Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : clé de lecture, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.) ; MARY (P.), 10/2021 ; [E-11877A](#)
- Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : vers une mobilité soutenable, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.) ; MARY (P.), GODILLON (S.), 10/2021 ; [E-11877B](#)
- Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : vers une alimentation résiliente, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.) ; MARY (P.), MOREAU (M.), 10/2021 ; [E-11877C](#)
- Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : vers une société bas carbone, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.) ; MARY (P.), SAULNIER (D.), 10/2021 ; [E-11877D](#)

- Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : vers des cadres de vie favorables à la santé, FAURE (O.) ; MARY (P.), MOMMEJA (M.), 10/2021 ; [E-11877E](#)
- Formation de l'Atelier Information/Documentation/ Diffusion aux 17 ODD, juillet 2021
- TIGA Action 14 : ObsO'Lab,
 - Territoires urbains industriels, effet du dialogue sur la construction des indicateurs : rapport Urban Lyon 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CERISIER (B.), 2021 ; [E-11917](#)
 - Vidéo : « ObsO'Lab. Observatoire ouvert des territoires urbains industriels », 6 mn (accès restreint).
 - Contribution à la préparation de l'évènement POP'Sciences « Réconcilier industrie et société », organisé par l'Université de Lyon. In POP'Sciences MAG, O-16337
- Accompagnement PRSE 3/volet santé urbanisme de deux territoires d'expérimentation (démarche 3P à Vienne Condrieu Agglomération et Scot Bresse Val de Saône), rapport technique de capitalisation des enseignements de quatre années de mise en œuvre de l'action 17 du PRSE 3, [E-11646C](#)
- Les Atlas communaux de la Canopée : notice méthodologique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOMMEJA (M.), 10/2021 ; [E-11891](#)
- Atlas végétal communal de Villeurbanne : document collaboratif (édition 2021), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOMMEJA (M.), [E-11893ABC](#)
- Canographia, travail de diagnostic et de benchmark pour définir les objectifs et contours de la future plateforme numérique de végétalisation de la Métropole de Lyon : prototypage et apport de contenus pour le futur site internet
- AMO Urbanisme transitoire : Cotech du 2 juillet et atelier du 17 septembre 2021, benchmark : document de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CALVO (N.) ; GODILLON (S.) ; RUDOLPH (J.), 07/2021 ; [E-11867ABCD](#)
- Climatisation et confort d'été : objectiver l'enjeu de la climatisation individuelle et répertorier les alternatives favorisant le confort d'été dans les logements des ménages, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 06/2021 ; [E-11823](#)
- Intégrer les enjeux énergétiques et bioclimatiques dans le PLU : quelques pistes d'approfondissement pour le PLU-H de la Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 02/2022 ; [E-11966AB](#)
- Déchets et coopération : interdépendances entre la Métropole de Lyon, Vienne-Condrieu Agglomération et Saint-Étienne Métropole, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, AMBROSETTI (C.), FAURE (O.), JACQUEMET (C.), 01/2022 ; [E-11907](#)

2. L'OBSERVATION DES TERRITOIRES ET LES OBSERVATOIRES

2.1. Outils et méthodes

- Bilan des observatoires : année 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 01/2022 ; [E-11989](#)
- Observatoire démographique : aires d'attraction des villes : Tome 1 - Evolution de la population. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 09/2021 ; [E-11833](#)
- Population des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise : évolution annuelle de la population entre 2013 et 2018, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TANOVAN (B.), 03/2021 ; [E-11691](#)
- Atlas végétal communal de Villeurbanne : document collaboratif (édition 2021), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.), 05/2021 ; [E-11903](#)
- Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2020 : étude et synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, JALLALI (S.), 09/2021 ; [E-11835AB](#)
- Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises (REEL) : flash conjoncture n°3 à 5, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.), 2021 ; [E-11636/E-11702/E-11780](#)
- Textile, habillement et cuir en région lyonnaise : des industries historiques porteuses d'innovation et de renouveau., Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.) ; JACQUEMET (C.) 01/2022 ; [E-11927](#)
- Portrait économique de territoire (Val Yzeron, Val de Saône, Rhône Amont, Lônes et coteaux du Rhône, Portes du Sud, Porte des Alpes, Ouest nord, Villeurbanne, Plateau nord, Lyon), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.), 05/2021 ; [E-11827SRQPONMLKQ](#)
- Portrait économique de territoire (Lyon 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.), 05/2021 ; [E-11827ABCDEFGH](#)
- La Ville fabricante, à Lyon et Villeurbanne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CROUSIER (B.), 12/2021 ; [E-11914](#)

2.2. Observatoire partenarial Économie Emploi Insertion (Opale) et études partenariales économiques

- Territoire d'industrie Vienne Condrieu : présentation du diagnostic économique, le 26 janvier 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, COUTURIER (V.), [E-11720](#)
- Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises (REEL), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.), 2021, n°49 à 52 ; [E-11692/ E-11753/ E-11829/ E-11870](#)
- Indicateurs socio-économiques des principales métropoles, Agence d'urbanisme de l'aire

- Observatoire des clauses sociales dans le territoire de la Métropole de Lyon (édition 2021), résultats de l'année 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TESTUT (C.), 2021 ; [E-11781](#)
- Rechercher un emploi, un stage, une formation en utilisant internet : analyse des groupes focus professionnels organisés le 22 septembre 2021 dans le cadre du Forum de l'inclusion et de la médiation numérique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 10/2021 ; [E-11897AB](#)
- Contribution à la révision du PMI'E2 : contexte socio-économique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TESTUT (C.), 01/2022 ; [E-11925](#)

2. 3. Observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale et études partenariales, société solidarité

- Focus quartier politique de la ville Décines-Charpieu : diagnostic et synthèse des ateliers thématiques, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 09/2021 ; [E-11871](#)
- Focus quartier QVA Basses Barolles - Saint-Genis-Laval, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 01/12/2021 ; [E-11894](#)
- Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain (Rhône, Métropole de Lyon, Isère, Ardèche et Drôme, Ain), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 11/2021 ; [E-11872/E-11873/E-11874/E-11875/E-11876](#)
- Cartographie interactive « Atlas HLM au bâti », application Arcgis de cartographie dynamique au bâti en ligne (parc locatif social, établissements scolaires sur les 66 quartiers politique de la ville de la Métropole de Lyon.)
- Les mobilités des ménages en quartiers politique de la ville - Récits de vie (partie 1) : ménages sortants du parc locatif social, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 01/06/2021 ; [E-11841](#)
- Métropole de Lyon : une moindre mobilité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 01/04/2021 ; [E-11748](#)
- Cahier n° 10 : la démarche d'évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 08/2021 ; [E-11830](#)
- Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse : synthèse des études quantitatives réalisées entre 2010 et 2018, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CAMUS (F.), 02/2021, [E-11745](#)
- Les habitants des quartiers prioritaires de la Capi : une forte mobilité en 2015 en lien avec un parc locatif social important, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 04/2021 ; [E-11747](#)

2. 4. Observations et études partenariales de l'habitat

- Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ALADAME (M.), 01/2022 ; [E-11964](#)
- Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres-clés 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAPIERRE (A.), 06/2021 ; [E-11764](#)
- Observatoire local des loyers : les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAPIERRE (A.), 06/2021 ; [E-11763](#)
- OTLE Métropole de Lyon : mise en place d'un outil d'observation dédié au logement étudiant : premiers chiffres clés, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BUHOT (C.), CHAUSSON (N.), 03/2022 ; [E-11934](#)
- Démarche d'observation du développement urbain : adéquation entre l'offre végétalisée et la population résidente, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FILLOD-BARBARINO (N.), HAUER (S.), 19/01/2021 ; [E-11704](#)
- Déchiffrage #2 : Vieillesse de la population et habitat, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ALADAME (M.), 05/2021 ; [E-11729](#)
- Déchiffrage #3 : Veille et intervention dans les copropriétés, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRANCIOSO (A.), 12/2021 ; [E-11905](#)
- Le sans-abrisme : synthèse des premiers éléments de connaissance et focus sur deux publics cibles : les femmes et les personnes sortants d'institutions, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRANCIOSO (A.), 04/2021 ; [E-11864](#)
- Atelier du CRHH « Politiques locales de l'habitat : connaissance des marchés du logement : les loyers », Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, 25/01/2022, BRUN (P.), LOZIER (S.) ; [E-11976](#)
- Evolution des modes de vie et nouveaux modes d'habiter : exposer et comprendre les conditions urbaines contemporaines afin de mener une réflexion prospective sur l'habitat givordin, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRANCIOSO (A.), 01/2021 ; [E-11743](#)
- AURA HLM : agir ensemble dans les territoires en mutation : livret d'animation du séminaire du 22 janvier 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, AURA HLM, BAILEYDIER (A.), 01/2021 ; [E-11667](#)

2. 5. Observations et études partenariales déplacements

- Mobilité et Covid : l'avènement du télétravail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PUCCIO (B.), 02/2022 ; [E-11960](#)
- Enjeux et principes pour un Réseau Vélo Paysager Express, REV, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PREVEL (A.), ROUSSEAU (T.), Grand Lyon la Métropole, 02/2021 ; [E-11601B](#)
- Des déplacements genrés dans la métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.) ; PUCCIO (B.), 12/2021 ; [E-11915](#)

2. 6. Observations et études partenariales des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation

- Benchmark sur l'approvisionnement local de la restauration collective, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, JOLI (B.), MOREAU (M.), 11/2021 ; [E-11909](#)
- La Filière céréales dans le Carré métropolitain : caractéristiques et préconisations pour une relocalisation, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOREAU (M.), 12/2021 ; [E-11910](#)

2. 7. Observatoire métropolitain des solidarités

- Le Métier d'assistant familial - motivations et perceptions : enquête auprès des assistants familiaux dans le dispositif de l'Aide sociale à l'enfance de la Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 05/2021, [E-11784](#)
- Localisation et profil des assistants familiaux dans le dispositif de l'Aide sociale à l'enfance : cartographie et chiffres clés, Agence d'urbanisme de l'aire

métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 02/2021, - [E-11783](#)

- Atlas des politiques sociales et médico-sociales : atlas jeunesse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 06/2021 ; [E-11825](#)
- Des Assistant.e.s maternel.le.s "au chômage" ? Problèmes, réponses et perspectives dans la métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 02/2021 ; [E-11666](#)
- Portrait de territoire par Conférence territoriale des maires (CTM), BRUN (P.) ; VITALE (L.), 01/12/2021 ; [E-11968ABCDEFGHIJ](#)

2. 8. Autres observatoires et nouveaux champs à explorer

- Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : 23^e publication de l'observatoire de Villeurbanne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TANOVA (B.), 06/2021 ; [E-11777A](#)
- Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : 23^e publication de l'observatoire de Villeurbanne - chiffres-clés, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TANOVA (B.), 06/2021 ; [E-11777B](#)
- Villeurbanne Saint-Jean T9 : Portrait de territoire, enjeux, orientations, scénarii : compilation des cotech 1, 2 & 3, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.), VAZ-BROSSARD (S.), GRIFFON (S.), 06/2021 ; [E-11776](#)
- Observatoire de Vénissieux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, JALLALI (S.), 03/2021 ; [E-11836](#)
- Quantification des types de véhicules détenus dans la métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 05/2021 ; [E11911](#)

3. LES APPROCHES ET STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES

3. 1. La mise en articulation et en réseau (technique)

- Regard sur l'ingénierie territoriale : présentation au CESER le 7 juillet 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, LOZIER (S.), ROUSSEL (O.), 07/2021, [E-11782](#)
- Le Port de Lyon : état des lieux et dynamiques urbaines : séminaire Ville de Lyon et Métropole de Lyon du 23 juin 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.), 06/2021, [E-11843](#)
- Parangonnage d'insertions ferroviaires en milieu urbain dense, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), PELOT

(V.), ROLLAND (S.), TROFF-POULARD (J.) 07/2021, [E-11778](#)

- Imaginaires ferroviaires -élargir le champ des possibles : catalogue de références d'insertions ferroviaires en milieu urbain dense, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), PELOT (V.), ROLLAND (S.), 04/2021, [E-11746A](#)
- Insertion ferroviaire : brève expertise historique et patrimoniale des abords de la voie ferrée de Saint-Clair à la Mouche, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TROFF-POULARD (J.), 03/2021, [E-11746B](#)
- Insertion ferroviaire : benchmark des pratiques artistiques en milieu ferroviaire, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TROFF-POULARD



- (J.), 05/2021, [E-11746C](#)
- Etude sur les effets de l'essor du e-commerce en matière d'aménagement territorial, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CROUSIER (B.), 06/2021 ; [E-11772](#)
 - La 3CM, le territoire mis en perspectives : séminaire élus du 7 décembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), 12/2021 ; [E-11988](#)
 - Communauté de communes Saône Beaujolais : carnet des indicateurs de transition, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 10/2021 ; [E-11949 A](#)
 - Communauté de communes Saône Beaujolais : contrat de relance et de transition écologique : orientations stratégiques et indicateurs, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 10/2021 ; [E-11949 B](#)
 - Expertise urbaine et économique du secteur «3M» à Ternay pour le compte de la CCPO, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CROUSIER (B.), MARTHINET (P.), 03/2022 ; [E-11969A](#)
 - Analyse des gisements économiques potentiels pour le compte de la CCPO, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CROUSIER (B.), MARTHINET (P.), 04/2022, [E-11969B](#)
 - Engager l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne dans une trajectoire de sobriété foncière : questionner les modèles d'urbanisation, infléchir les pratiques, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, 04/2021 ; [E-11906ABC](#)
 - Webinaire Ademe/UrbA4 « La friche, des opportunités pour la transition énergétique questionner le champ des possibles » : retour d'expérience sur la valorisation d'un site pollué en centrale photovoltaïque à Faverges-Seythenex en Haute-Savoie avec Jean-Paul Georges (Ademe), Philippe Serre (Ville de Belleville-en-Beaujolais), Julie Harwal, le 21 janvier 2022, [Disponible sur YouTube : Scène d'échanges Ademe UrbA4 « La friche, des opportunités pour la transition écologique » - YouTube](#)
 - Les outils d'analyse de l'occupation du sol des agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, LOZIER (S.), PROUVOT (M.), 03/2022 ; [E-11972A](#)
 - Occupation des sols et évolution dans les Scot des quatre métropoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, LOZIER (S.), PROUVOT (M.), 03/2022 ; [E-11972BC](#)
 - lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), ROUSSEL (O.), THIMONIER-ROUZET (E.), 09/2021 ; [E-11887A](#)
 - Feuille de route 2020-2026 (2) : Paroles d'acteurs, retours d'expériences, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), ROUSSEL (O.), THIMONIER-ROUZET (E.), 09/2021 ; [E-11887B](#)
 - Feuille de route 2020-2026 (3) : La gouvernance de l'aire métropolitaine à la croisée des chemins : un éclairage proposé par les agences d'urbanisme, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), ROUSSEL (O.), THIMONIER-ROUZET (E.), 09/2021 ; [E-11887C](#)
 - Sobriété foncière sur l'AMELYSE (1) : note méthodologique : pour une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN sur l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), TEPELIAN (J.C.), TESTUT (C.), 05/2022, [E-11982A](#)
 - Sobriété foncière sur l'AMELYSE (2) : regards croisés des acteurs de l'aménagement, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), TEPELIAN (J.C.), TESTUT (C.), 05/2022, [E-11982B](#)
 - Sobriété foncière sur l'AMELYSE (3) : démarches et outils, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, LOZIER (S.), TEPELIAN (J.C.), TESTUT (C.), 05/2022, [E-11982C](#)
 - Construire une vision partagée d'un Réseau Express Métropolitain : regards des Scot sur le REM : version provisoire du 8 juillet 2021 et présentation du 10 mai 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), [E-11882AB](#)
 - Les mutations commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne : quels défis et leviers d'interventions ? Séminaire du 24 juin 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, CROUSIER (B.), 06/2021, [E-11773](#)
 - Evolution des pôles commerçants de centralité : le poids des dynamiques territoriales, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Insee Auvergne-Rhône-Alpes CROUSIER (B.), 02/2021 ; [E-11662](#)
 - L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon Saint-Étienne : bulletin de veille n° 10, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, CROUSIER (B.), 12/2021 ; [E-11888](#)
 - Transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions entre territoires de l'aire métropolitaine ? Restitution du séminaire technique du 8 décembre 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, FAURE (O.), MARY (P.), SAULNIER (D.), 12/2020 ; [E-11832AB](#)

3. 2. L'appui aux projets et études de l'aire métropolitaine lyonnaise

- Feuille de route 2020-2026 (1) : Regard d'Agences, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine

- L'eau potable, un défi commun des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, 12/2021 MOREAU (M.) ; [E-11912](#)
- Contribution et préfiguration de quatre webinaires « Les jeudis du SMT » l'intermodalité en mode pratique », Webinaire n°1 : La marche, jeudi 16 décembre 2021, « La marche comme maillon de base de l'intermodalité et de l'organisation des gares », Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne
- Vers un RER dans l'aire métropolitaine : les enseignements de huit études de cas de métropoles européennes, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), 01/11/2021 [E-11868](#)
- Accompagnement à la préparation du Plan de Mobilité de l'AOM des territoires lyonnais : synthèse du partage de connaissances et des échanges techniques menés en 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 01/2022 ; [E-11913](#)
- Schéma régional d'aménagement et développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) : guide de lecture et de mise en œuvre du volet trame verte et bleue, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, MARY (P.), 05/2021 ; [E-11826](#)
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais : portrait de territoire et premiers enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MANIEZ (L.), 06/2021 ; [E-11886B](#)
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais : portrait et carnet des indicateurs de transition : version pilote, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOMMEJA (M.), 06/2021 ; [E-11886A](#)
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle : diagnostic et principaux enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MANIEZ (L.), 07/2021 ; [E-11885B](#)
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle : portrait et carnet des indicateurs de transition, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOMMEJA (M.), 07/2021 ; [E-11885A](#)

3.3 La planification des grands territoires

- Plan de mandat du Symalim : synthèse des enjeux du mandat, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), 03/2022 ; [E-11975](#)
- Diagnostic territorial et enjeux prospectifs Pacte Rhône, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PROVILLARD (B.), 01/2021, [E-11931ABCDE](#)
- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) : indicateurs Rhône, notes et informations complémentaires, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Département du Rhône, ROUSSEL (O.), 04/2021 ; [E-11703AB](#)

4 LA PLANIFICATION LOCALE

4.1 L'accompagnement des politiques et projets territoriaux

- Scot de l'agglomération lyonnaise 2030 : volet 1 : restitution du bilan rétro-prospectif du Scot ; volet 2 : premier regard rétro-prospectif, annexe à la délibération n°2021-17 du 15 décembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LOZIER (S.), 10/2021 ; [E-11890](#)
- Vers un autre regard sur les espaces non urbanisés du territoire Sepal, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FILLOD (L.), 11/2021 ; [E-11884](#)
- Recension bibliographique : prolongements des métros lyonnais, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), 01/10/2021 ; [E-11838](#)
- Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro A Villeurbanne La Soie, Meyzieu : document de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESCROUX (T.), 01/2021 ; [E-11733](#)
- Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro D : Vaise, Douchère : document de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESCROUX (T.), 01/2021, [E-11732](#)
- Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro B : Villeurbanne, Caluire, Rillieux-la-Pape : document de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Sytral, DESCROUX (T.), 01/2021, [E-11731](#)
- Liaisons de transport par câble : enjeux urbains, contraintes urbaines, proposition de lieux à desservir : document de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Sytral, FILLOD (L.), DESAINTEJEAN (F.), TROFF-POULARD (J.), 01/2021, [E-11687](#)
- Givors : le plan guide et ses fiches actions, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), PISSIER (S.), 05/2021 ; [E-11769](#)
- Planter les rues villeurbannaises : vers un plan(t) d'action ? Mise de fond et premiers enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTEJEAN (F.), MOMMEJA (M.), 07/2021 ; [E-11939](#)
- « Prospective foncière au service d'une politique d'équipements » à Villeurbanne : cotech du 20 mars 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), PISSIER (S.) ; [E-11936](#)

4. 2. PLU-H du Grand Lyon / Mise en œuvre

- Livraison de la modification n°3 : préparation du dossier de l'enquête publique, mise en compatibilité ARENA et Vallons des Hôpitaux
- La Maison blanche : étude historique et patrimoniale, Caluire-et-Cuire, Agence d'urbanisme de l'aire

métropolitaine lyonnaise, Safer, Auvergne-Rhône-Alpes, TROFF-POULARD (J.), 02/2021, [E-11682](#)

- « Vers une politique foncière ambitieuse », document technique issu d'un travail collectif animé par la DFI et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PISSIER (S.), 2021 ; [E-11970](#)

5. PROJETS URBAINS

5. 1. Les grands projets et les questions transversales

- Université rêvée, imaginée : futur schéma de développement universitaire (SDU) 2020-2030, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HENRY (E.), 02/2022 ; [E-11962](#)
- L'Enseignement supérieur dans le "carré métropolitain" et la métropole de Lyon : principaux indicateurs relatifs aux effectifs étudiants et au logement dédié, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHAUSSON (N.), THIMONIER-ROUZET (E.), 01/12/2021 ; [E-11902A](#)
- L'Enseignement supérieur dans le "carré métropolitain" et la métropole de Lyon : principaux indicateurs relatifs aux effectifs étudiants et au logement dédié : synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHAUSSON (N.), THIMONIER-ROUZET (E.), 01/12/2021, [E-11902B](#)
- Villeurbanne Saint-Jean T9 : Portrait de territoire, enjeux, orientations, scénarii : compilation des Cotech 1,2 & 3 des 7 mai, 21 mai et 4 juin, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.), VAZ-BROSSARD (S.), GRIFFON (S.), 06/2021 ; [E-11776](#)
- Plan des mobilités de la Capi :
 - Présentation du pré-projet (19 novembre 2021), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 11/2021 ; [E-11881A](#)
 - Pré-projet de plan soumis pour arrêt au conseil communautaire de la CAPI du 16 décembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.) 11/2021 ; [E-11881B](#)
- Entre poumons verts et espaces de libertés : les parcs de Parilly et Lacroix-Laval : synthèse de l'enquête d'usages dans les parcs de Parilly et Lacroix-Laval. - A : synthèse de l'enquête d'usages. B : cahier d'idées et préconisations, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), MOMMEJA (M.), NORDIER (R.), 06/2021, [E-11834AB](#)
- Réalisation de trois cartes « maîtresses » : « lieux et activités de pleine nature dans l'agglomération lyonnaise », « lieux et activités aquatiques dans l'agglomération lyonnaise », « zones de baignade en région lyonnaise », cartes en attente de validation, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SAULNIER (D) 04/2021

5. 2. L'accompagnement des dynamiques de développement des territoires

- « Quelle anatomie territoriale à 2040 ? » : Réflexions « Grandes échelles » - Phase 2 : préparation des instances de restitution, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 11/2021 ; [E-11929](#)
- Vienne Condrieu Agglomération : démarche "3P" : enjeux et orientations (phase n°2) : PCAET, PDM, PLH, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PROVILLARD (B.), 09/2021 ; [E-11959s](#)
- Stratégie foncière de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère : 1 - Cadre d'interventions et méthodologie. 2 - Annexes : détails des sites et synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), CHAUSSON (N.), 01/09/2021, [E-11863](#)
- Stratégie Lyon 2040 : portrait rétrospectif de Lyon 2000-2020 : diaporama présenté en séminaire de Cabinet, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), 20/11/2020, [E-11935B](#)
- Stratégie Lyon 2040 : portrait rétrospectif de Lyon 2000-2020 : note de synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), 06/2020 ; [E-11935A](#)
- Bourgoin-Jallieu : révision du Plu : OAP Trame verte et bleue, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), 02/2021 ; [E-11945A](#)
- Bourgoin-Jallieu : révision du Plu : volet PADD, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), 02/2021 ; [E-11945B](#)
- Bourgoin-Jallieu : révision du Plu : volet scénario de développement, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), 02/2021 ; [E-11945C](#)
- Bourgoin-Jallieu : révision du Plu : approche des densités : référentiel et applications territoriales : point d'avancement sur les OAPs, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GAGET (C.), 02/2021 ; [E-11945D](#)
- Préparation du dossier de révision du PLU de Romans-sur-Isère
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon : Projet de territoire : atelier participatif, interpellations croisées sur les visions du territoire, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CROUSIER (B.), DESAINTEJEAN (F.), MANIEZ (L.), 04/2021 ; [E-11942A](#)
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon : Projet de territoire : enjeux problématisés, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise,

- CROUSIER (B.), DESAINTJEAN (F.), MANIEZ (L.), 10/2021 ; [E-11942B](#)
- Saint-Fons « Entrée Ouest » : expertise urbaine : comité technique 1, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHU (J.), [E-11946](#)
 - Saint-Fons Centre-Ville (Expertise Ouest) : A : étude de cadrage urbain et paysager/Plan guide : comité de pilotage du 4 juin 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Blanquet (O.), [E-11930](#)
 - Plan Guide Vénissieux Nord (phase 2) : enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 01/01/2021 ; [E-11948A](#)
 - Plan Guide Vénissieux Nord : Synthèse du diagnostic ; approche des mutabilités ; proposition d'enjeux pour le développement du territoire ; proposition de secteurs stratégiques, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.) ; 03/2021 ; [E-11948B](#)
 - Plan Guide Vénissieux Nord : Comité technique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 07/2021 ; [E-11948C](#)
 - Chasse-sur-Rhône : projet de revitalisation du territoire : réunion de lancement 9 juin 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ-BROSSARD (S.), 06/2021 ; [E-11950](#)
 - Chasse-sur-Rhône : Projet de revitalisation du territoire : cadrage urbain secteur Château : rendu d'étape provisoire, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ-BROSSARD (S.), 07/2021 ; [E-11952](#)
 - Chasse-sur-Rhône : Projet de revitalisation du territoire : Phase 1-diagnostic partagé : diagnostic complet ; orientations et enjeux territorialisés, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ-BROSSARD (S.), 12/2021 ; [E-11951A](#)
 - Chasse-sur-Rhône : Projet de revitalisation du territoire : finalisation de la phase 1 de diagnostic partagé - copil du 15 décembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ-BROSSARD (S.), 12/2021 ; [E-11951B](#)
 - Action Cœur de Ville Vienne (38) : étude urbaine et foncière des îlots stratégiques : synthèse des scénarios de composition et de programmation, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 01/2021 ; [E-11947](#) et réalisation d'une première série d'indicateurs pour évaluer et suivre le projet Action Cœur de Ville
 - Romans-sur-Isère, Place du Chapitre : diagnostic et stratégie d'aménagement Action Cœur de Ville, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 07/2021 ; [E-11880](#)
 - Belleville-en-Beaujolais : ville bioclimatique en 2035 : copil de lancement 27 septembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTJEAN (F.), MC CORMICK (K.), 09/2021 ; [E-11953](#)
 - Belleville-en-Beaujolais : ville bioclimatique en 2035 : atelier de lancement 12 octobre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), ROSALES (S.), 10/2021 ; [E-11954](#)
 - Note technique Vienne Sévenne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Ville de Vienne, HENRY (E.), 09/2021, [E-11878](#)
 - Cadrage urbain et paysager : Grand Lyon habitat : résidences Laennec et Thomas Blanchet, Lyon 8e : livrable juillet 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GRIFFON (S.), HENRY (E.), 07/2021 ; [E-11588B](#)
 - Prolongement Métro B : place Foch et Gare Sathonay Rillieux : diagnostic et enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTJEAN (F.), 09/2021 ; [E-11941A](#)
 - Prolongement Métro B : scénarii d'aménagement des Place Foch et Gare Sathonay Rillieux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTJEAN (F.), 02/2022 ; [E-11941A B](#)
 - Cadrage urbain-Etude centralité villeurbannaise « le centre-ville de Villeurbanne à l'horizon 2040 » : étape 2 : enjeux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.), 04/2021 ; [E-11940](#)

5. 3. Les projets de renouvellement urbain, espace urbain, usages et espaces publics

- Réalisation de cartographies sur le site NPNRU de Bron Terrailon (projet urbain, services à la population et habitat), 12/ 2021
- AMO NPNRU Romans-sur-Isère/quartiers Est : Ilot « Balzac : cotech du 18 mars 2021 » ; note d'avis technique sur le projet proposé par VRH ; cotech VRH du 19 octobre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), [E-11932](#)
- AMO Urbanisme transitoire : supports des cotech du 2 juillet et atelier du 17 septembre 2021, et benchmark, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CALVO (N.), GODILLON (S.), RUDOLPH (J.), 07/2021 ; [E-11867ABCD](#)
- AMO urbanisme transitoire : restitution des échanges auprès des élus de la Ville de Lyon le 23 novembre 2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CALVO (N.), RUDOLPH (J.), 11/2021 ; [E-11956](#)
- Co-Construction d'un diagnostic à 360° de la nuit lyonnaise : marche exploratoire nocturne : protocole méthodologique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTJEAN (F.), 10/2021 [E-11938](#)
- Occupation temporaire, urbanisme transitoire, tiers-lieux, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, CHARLIN (F.), DUBOUST (M.), 02/2022 ; [E 11 990AB](#)

5. 4. Les missions conseil et assistance sur la qualité urbaine architecturale et paysagère

- Participation aux commissions Permis de construire des villes de Vienne et de Bourgoin
- Accompagnement de la Ville de Lyon pour la mise en place de la nouvelle charte de la qualité urbaine, architecturale, urbaine, paysagère et environnementale :
 - contributions des signataires de la Charte; échanges et retours d'expériences, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DUBOUST (M.), SPERTO (S.), 01/2021; [E-11955A](#)
 - Charte de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon : faire de Lyon une ville apaisée et résiliente, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SPERTO (S.), 04/2021; [E-11955B](#)

- Mise en valeur des entrées basses et hautes des Théâtres antiques (Lyon 5) : note de synthèse, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HENRY (E.), 12/2021; [E-11963](#)
- Sites des théâtres antiques à Lyon 5e : restitution étude urbaine, patrimoniale et paysagère. Et initialisation projet PPI "parvis des théâtres", Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Grand Lyon La Métropole, HENRY (E.), 11/2021, [E-11879](#)
- Benchmark sur les reconversions de friches industrielles (séminaire de travail 06 juin 2021), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Grand Lyon La Métropole, BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), HENRY (E.), 06/2021, [E-11842](#)
- Quelle vision pour le site du Technicentre et ses abords : perception du patrimoine ferroviaire et lecture paysagère depuis le site du Technicentre : note technique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HENRY (E.), 12/2021; [E-11957](#)

6. ACTIVITÉS INTERNATIONALES & COMMUNICATION

6. 1. Délégations, réseaux et activités à l'international

- Repères européens - Les territoires de nuit : gérer la lumière, penser l'obscurité, séance du 29 juin 2021 : ordre du jour, présentations des intervenants, et synthèse Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Ville de Lyon, CHAUSSON (N.), DESAINTEJEAN (F.), PELOT (V.), TROFF-POULARD (J.), 06/2021, [E-R-00850](#)
- From roads to streets : Lyon right bank of the Rhône : restitution Workshop METREX, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 08/2021; [E-11837](#)
- Les Mondialités de Lyon : Lyon dans le monde, le monde dans Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 07/2021, [E-11822A](#)
- Les Mondialités de Lyon : les solidarités internationales, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 07/2021, [E-11822B](#)
- Pollutec 2021 : retours d'expérience : Forum Afrique, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROLLAND (S.), 12/10/2021; [E-11854](#)
- Cooperation between Addis Ababa City Government, Lyon Metropole, Lyon Town Planning Agency and AFD : " Technical Mission in Addis-Ababa - Ethiopia - Workshop2 : " Implementation of the Structural Plan, specifically the Kaliti Subcenter LDP ", 29th of october to 6th of November 2019 : Report, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 11/2019; [E-11759](#)
- Appui à la mobilité urbaine durable de Rabat Salé Temara : coopération 2020 - 2023 entre l'ECI Al Assima, la STRS et la Métropole de Lyon

sur financement AFD : programme général au 01.03.2021, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Grand Lyon La Métropole, Agence française de développement, DESCROUX (T.), 2021, [E-11694](#)

6. 2. Valorisation

- Points communs, la revue d'UrbaLyon : hors-série n° 1 : rapport d'activité 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A), 08/2021; [E-11824](#)
- Web TV de Thierry KOVACS, Interview du Maire de Vienne interrogé sur l'accompagnement d'UrbaLyon dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (ACV).
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : [Web TV de Thierry Kovacs - Vienne - Action Cœur de Ville - ACV - YouTube](#)
- Web TV de Pierre ATHANAZE, Patrice VALANTIN et Xavier MARIE - Sol vivant et biodiversité dans la ville, UGPE à Pollutec 2021.
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : [Web TV de Pierre Athanaze, Patrice Valantin, Xavier Marié : sols vivants et biodiversité de la ville - YouTube](#)
- Web TV de Béatrice VESSILLER, Patrice VALANTIN - Sol vivant et biodiversité dans la ville. Disponible sur notre chaîne YouTube : Web TV de Béatrice Vessiller, Patrice Valantin, Xavier Marié - Sols Vivants biodiversité de la ville - YouTube
- Web Séminaire A2 « Engager l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne dans une trajectoire de sobriété foncière », organisé par les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon, le 30 avril 2021.
➔ Disponibles sur notre chaîne YouTube : [Teaser Séminaire A2 "Engager l'aire métropolitaine](#)

- [dans la sobriété foncière" - ZAN - YouTube](#)
[- A2 - Engager l'aire métropolitaine Lyon Saint-étienne dans une trajectoire de sobriété foncière ZAN - YouTube](#)
[- Table-ronde 1 Christelle Morel Journal - Territoires](#)
[- Sobriété foncière - ZAN - Controverse A2 - YouTube](#)
[- Table-ronde 3 Christelle Morel Journal - Habitats - Sobriété foncière - ZAN - Controverse A2 - YouTube](#)
- Web TV Expérience #2 Economie et Transition - bilan des 10 ans de l'Aderly, le 9 juillet 2021 : interview de Jean-Charles FODDIS, directeur exécutif de l'Aderly ; Emeline BAUME, Vice-présidente Métropole de Lyon ; Yves CHAVENT, Vice-président CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Florent LEVASSEUR, Cabinet Utopies ; Natalia GUERRA, Cnuced. Prises de vues Euroson, coordination Cédric GRIGNARD & Aurélie MAGNIN, animation & réalisation Angèle BALEDIER. ➤ Disponible sur notre chaîne YouTube : [Web TV Expérience #2 Economie et Transition - bilan des 10 ans de l'Aderly par Jean-Charles Foddis - YouTube](#)
 - Web TV de Françoise GAUQUELIN, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, Co-Présidente de l'observatoire de l'habitat aux côtés de Monsieur Renaud PAYRE, Vice-président de la Métropole de Lyon. ➤ Disponible sur notre chaîne YouTube : [Web TV de Françoise Gauquelin, Présidente de la CCVG, Co-Présidente de l'observatoire de l'habitat - YouTube](#)
 - Web TV de Régis CHAMBE, Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, Maire de Saint-Martin-en-Haut sur les liens vertueux entre une alimentation saine et une agriculture locale avec la mise en place du restaurant scolaire de Saint-Martin-en-Haut. Disponible sur notre chaîne YouTube : Web TV de Régis Chambe - Le restaurant scolaire de Saint Martin en Haut - YouTube
 - Web TV d'Audrey CHEVALIER et Jérémy CAMUS sur « L'alimentation, un sujet stratégique pour les territoires ». ➤ Disponible sur notre chaîne YouTube : [L'alimentation, un sujet stratégique pour les territoires : Web TV d'Audrey Chevalier & Jérémy Camus - YouTube](#) - Teaser L'alimentation, un sujet stratégique pour les territoires : Audrey Chevalier et Jérémy Camus - YouTube
 - Points communs n°1, la revue d'Urbanisme Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GOUX (A.), CAUDRON (D.), 05/2021 ; E-11749

7. CONTRATS IN HOUSE ET SPÉCIFIQUES

- Etude de faisabilité de la mise en place d'une structure de gouvernance métropolitaine du Grand Abidjan (phase 1) : rapport d'état des lieux : République de Côte d'Ivoire - Projet d'Appui à la compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), ROLLAND (S.), 01/12/2021 ; E-11933A
- Fiches synthétiques gouvernance des métropoles : Addis Abeba, Métropole de Lyon : note technique de travail, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), PELOT (V.), 07/10/2021 ; E-11933B
- Règlement local de publicité, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Métropole de Lyon, GAGET (C.)
- Mission d'appui à l'encadrement des loyers, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Métropole de Lyon, LAPIERRE (A.)
- Portrait économique de la Plaine de l'Ain, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise MANIEZ (L.) ; E-12004
- Atelier IFFSTAR mobilité environnementale, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.)
- Accompagnement à la structuration du Grand Ouaga, financement AFD, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.) ; E-12005
- Projet Porto Novo, ville verte, financement AFD, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.)



Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référente : **Angèle Baleyrier**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences
de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Juin 2022



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme